

UNIVERSITY OF TORONTO  
3 1761 00691752 0

**BOSSUET**

**ORAIISON FUNÈBRE**

DE

**RIETTE-MARIE DE FRANCE**

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes

ET ACCOMPAGNÉE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE, DE NOTES LITTÉRAIRES ET GRAMMATICALES

**Par D. BERTRAND**

AGRÉGÉ DES LETTRES

ANCIEN PROFESSEUR AU LYCÉE CHARLEMAGNE

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Enseignement primaire)



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

DA  
396  
A5B67  
1898

*Ex Libris*



PROFESSOR J. S. WILL

*J. M. S.*

Oraison Funèbre

de

**HENRIETTE-MARIE DE FRANCE**

Reine de la Grande-Bretagne

---

**COULOMMIERS**  
Imprimerie **PAUL BRODARD**

---

BOSSUET

---

ORAISON FUNÈBRE

DE

**HENRIETTE-MARIE DE FRANCE**

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE

Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes

ET ACCOMPAGNÉE

D'UNE NOTICE HISTORIQUE,  
DE NOTES LITTÉRAIRES ET GRAMMATICALES

**Par D. BERTRAND**

AGRÉGÉ DES LETTRES  
ANCIEN PROFESSEUR AU LYCÉE CHARLEMAGNE  
INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
(Enseignement primaire)



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

---

1898

DA  
396  
A5 B67  
1898



779877

# HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

ET SON ORAISON FUNÈBRE

Henriette-Marie de France naquit au Louvre le 25 novembre 1609, quelques mois avant la mort de son père. Elle était le sixième et dernier enfant, et la troisième fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Son instruction fut négligée, et Madame de Motteville disait d'elle « qu'elle manquait des grandes et belles connaissances que donnent l'étude et la lecture ».

A l'âge de seize ans, elle fut mariée au roi d'Angleterre Charles I<sup>er</sup> (1625). Ce mariage avec un prince protestant, préparé par Richelieu avec la pensée de faire entrer la Grande-Bretagne dans la ligue qu'il voulait former contre la maison d'Autriche, rencontra une vive opposition parmi les plus sages conseillers du monarque anglais, et fut l'objet de longues négociations entre la cour de France et le pape Urbain VIII, qui n'y consentit enfin que dans l'espoir de ramener l'Angleterre à la religion catholique.

Les débuts de cette union ne furent pas heureux. La première entrevue de la jeune reine avec son époux lui avait laissé une fâcheuse impression. On lit dans les mémoires du comte Le Veneur de Tillières : « Nous arrivâmes le 29 juin à Douvres. La reine fut logée au Château, et le reste de son train dans la ville... Elle ne vit point le roi ce jour-là. Le lendemain il vint la trouver sur l'heure du dîner, mal habillé, encore plus mal accompagné, et avec une mine triste et bien différente de celle que les Français et les Anglais lui avaient représentée pour l'obliger. Si la reine trouva qu'elle était trompée quant au

corps, l'ayant un peu entretenu, elle jugea qu'elle l'était encore davantage quant à l'esprit, et, dès lors, elle commença à retrancher quelque chose en soi-même de cette extrême affection que la vanité d'être reine d'un royaume qu'on lui avait décrit comme un paradis terrestre, lui avait formée au cœur ; ce qui augmenta dès l'après-dîner, en raison du commandement que fit le roi de la Grande-Bretagne à Mme de Saint-Georges, dame d'honneur de la reine, de quitter sa place du carrosse de la reine sa maîtresse, pour la donner à des dames anglaises nuguenotes, qui n'étaient ni de meilleure maison ni de meilleure qualité qu'elle. Quelque supplication qu'elle pût faire du contraire, elle ne put l'obtenir, et l'on ne céda sur ce point qu'aux sollicitations des ambassadeurs de France, ce qui fâcha extrêmement la reine <sup>1</sup>.

Henriette emmenait avec elle trente-six chapelains, dont douze prêtres de l'Oratoire, à la tête desquels était le fondateur même de l'ordre, Pierre de Bérulle. Le zèle indiscret de certains de ces ecclésiastiques et l'humeur un peu hautaine de la reine, qui se renfermait dans son entourage français, donnèrent de l'ombrage aux Anglais. Soit scrupule de religion, soit bouderie, Henriette alla jusqu'à refuser d'assister à la cérémonie du couronnement. Le favori du roi, Buckingham, profitait de ces fautes pour exciter Charles I<sup>er</sup> contre sa jeune femme. Dans un moment d'irritation, le roi renvoya tous les Français qui avaient accompagné Henriette. Il faillit en résulter une rupture entre les deux cours. Le maréchal de Bassompierre fut envoyé en ambassade extraordinaire pour régler ce différend ; il parvint, moyennant des concessions des deux côtés, à ramener la bonne intelligence entre les deux époux.

L'accord une fois rétabli, Henriette ne tarda pas à prendre sur son mari un grand empire, qui s'affermir encore après la fin tragique de Buckingham. Alors s'écou-

1. *Mémoires* du comte Le Veneur de Tillières sur la cour de Charles I<sup>er</sup>, publiés par Hippeau.



lèrent ces « seize années d'une prospérité accomplie » célébrées par Bossuet, mais qui en réalité furent si funestes à la royauté. Des capucins remplacent les pères de l'Oratoire ; la reine fait bâtir un hospice dans le voisinage de son palais de Sommerset ; elle protège les catholiques et favorise les conversions. La cour de Rome lui prodigue ses félicitations ; trois nonces apostoliques viennent successivement applaudir à son zèle et animer sa ferveur. En même temps, par son intermédiaire, la paix de Suze est conclue avec la France. Elle encourage le roi dans sa résistance au parlement, et le pousse aux mesures les plus violentes et les plus impopulaires.

Quand l'orage amoncelé pendant ces années de calme trompeur éclata enfin, quand la guerre devint inévitable entre le roi et le parlement, Henriette se montra, par sa résolution et son courage, digne fille de Henri IV. Elle avait voulu quitter l'Angleterre dès l'exécution de Strafford ; mais on l'avait empêchée de partir. En 1643, sous prétexte de conduire sa fille aînée, qui venait d'épouser le prince d'Orange, elle passa en Hollande. Là, elle engage ses pierreries, équipe neuf vaisseaux et lève une petite armée. Elle tente de passer en Angleterre avec ces troupes. Surprise par une violente tempête, elle est rejetée sur les côtes de Hollande. Elle se remet en route quinze jours après, échappe à la flotte parlementaire commandée par l'amiral Batten, et aborde à Burlington, dans le Yorkshire. Batten furieux vient l'y bombarder. Elle parvient cependant à rejoindre le roi. Le succès semble d'abord l'accompagner et la cause royale paraît se relever. Mais Charles laisse peut-être échapper l'occasion décisive en refusant de marcher sur Londres, comme la reine le lui conseillait, et en s'attachant au siège de Gloucester ; et la chance tourna définitivement sur le champ de bataille de Newbury. La reine, qui était enceinte, dut s'arrêter à Oxford. A l'approche des troupes du parlement, elle quitta cette ville pour se retirer à Exeter, où elle mit au monde Henriette-Anne, la troisième de ses filles et son dernier enfant. Menacée

dans cette ville par Essex, elle fut réduite à se cacher, pendant deux jours, dans une misérable chaumière, où elle n'avait rien à manger et où elle était obligée de coucher sur un tas de paille. Elle arriva cependant à la forteresse royale de Pendennis, située sur le bord de la mer. Un navire hollandais se trouvait mouillé dans la baie de Falmouth; elle s'y embarqua en toute hâte. Poursuivie à outrance par un croiseur parlementaire, battue par les vagues d'une mer furieuse, elle parvint enfin à gagner la côte de Bretagne et débarqua à Brest (1644).

Elle fut bien accueillie par Anne d'Autriche. On lui donna pour résidence le Louvre, et pour maison de campagne Saint-Germain. « Comme les affaires du roi étaient alors en bon état, et que la guerre n'avait point encore ruiné les finances royales, on lui donna une pension de dix ou douze mille écus par mois, et en toutes choses elle eut grand sujet de se louer de la reine. » (Mme DE MOTTEVILLE.) Mais elle ne put tirer de Mazarin aucun secours pour son mari.

Lorsque la Fronde éclata, Henriette, abandonnée seule au Louvre, pendant que la Cour s'était retirée à Saint-Germain, entendit l'émeute gronder autour de sa demeure. Comme sa pension avait cessé depuis quelque temps de lui être payée, elle se trouva dans le plus triste dénuement. « Elle avait déjà vendu toutes ses pierreries pour en envoyer l'argent au roi son mari, qu'elle tâchait de secourir par toutes les voies possibles. » (Mme DE MOTTEVILLE). « Cinq ou six jours avant que le roi sortit de Paris, raconte le cardinal de Retz, j'al'ai chez la reine d'Angleterre que je trouvai dans la chambre de mademoiselle sa fille, qui a été depuis madame d'Orléans. Elle me dit d'abord : « Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette : la pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui, faute de feu. » Le vrai était qu'il y avait six mois que le cardinal n'avait fait payer la pension de la reine, et que les marchands ne lui voulaient plus rien fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans sa mai-

son.. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours ; j'exagérai la honte de cet abandon ; et le parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, petite-fille de Henri le Grand, eût manqué d'un fagot pour se lever, au mois de janvier, dans le Louvre.»

« La mendicité où cette illustre princesse était réduite était affligeante ; mais elle ne se pouvait comparer au malheur qu'elle avait sujet de craindre, et qui enfin lui arriva par ordre de Dieu, pour lui faire sentir la différence des plus grands biens et des plus grands maux qui puissent arriver dans la vie... Depuis le siège de Paris, elle avait toujours été fort en peine de ce qu'elle ne recevait point de nouvelles du Roi son mari, qu'elle savait avoir été mené à Londres, où il était gardé si soigneusement qu'il fut impossible à ce prince de lui écrire ; et comme on se flatte ordinairement, la reine d'Angleterre croyait que la guerre et les troubles de la France l'empêchaient en quelque façon de recevoir ses lettres et que toutes ces choses retardaient les courriers.» (Mme DE MOTTEVILLE)  
Peu de jours après l'exécution de Charles I<sup>er</sup>, « elle reçut une fausse nouvelle qui lui apprit que le roi son mari avait été de la prison jusque sur l'échafaud ; qu'on lui avait voulu couper la tête, mais que le peuple s'y était opposé... Le 19 du mois (de février 1649), elle reçut enfin cette horrible nouvelle comme véritable, et on ne put pas lui déguiser son malheur plus longtemps. Ce mal si grand, si terrible et si certain, produisit en elle tous les sentiments de douleur qu'elle était capable de sentir... Elle m'a depuis souvent dit elle-même qu'elle était étonnée comment elle avait pu survivre à ce malheur. » (Mme DE MOTTEVILLE.)

Quelle ne fut pas son indignation, lorsque, trois ans après ce tragique événement, elle vit Mazarin, qui, suivant l'expression de madame de Motteville, avait moins peur du diable que de Cromwell, l'envoyer un ambassadeur auprès du puissant protecteur et rechercher son al-

liance <sup>41</sup> Mais elle-même s'exposa vers le même temps à une humiliation qui dut lui être bien sensible.

« Quoiqu'elle fût assez bien payée de ce que le roi lui donnait, elle regardait toujours cet état comme une dépendance fâcheuse dont elle aurait bien voulu pouvoir se tirer. Elle pria le cardinal Mazarin d'écrire de la part du roi à Cromwell, pour lui demander la jouissance de son bien et de son douaire. Le cardinal le fit, non seulement pour lui complaire, mais beaucoup plus pour soulager les coffres du roi de cette dépense; car sa grande économie faisait qu'il était toujours fâché d'en voir sortir de l'argent pour d'autres que pour lui. Au bout de quelque temps, le cardinal, venant voir la reine d'Angleterre, lui apporta la réponse de Cromwell, et lui dit que le lord protecteur lui avait mandé insolemment qu'il ne lui donnerait point ce qu'elle demandait, parce qu'elle n'avait jamais été reconnue pour reine en Angleterre. » (Mme DE MOTTEVILLE.)

Bientôt après, un traité d'alliance était conclu entre la France et l'Angleterre. En apprenant cette nouvelle, elle avait donné ordre à son second fils, le duc d'York, de quitter l'armée française où il servait. Elle ne savait pas encore que, par ce traité, Mazarin s'engageait à faire sortir de France son fils aîné, qui avait pris le titre de roi d'Angleterre. Quelque temps auparavant, elle avait impitoyablement banni de sa présence son troisième fils, le duc de Gloucester, qui avait refusé d'embrasser la religion catholique. Le duc d'York et le duc de Gloucester passèrent à Bruxelles, où ils s'engagèrent dans l'armée espagnole, tandis que leur aîné se retirait d'abord chez la princesse d'Orange, sa sœur, et ensuite à Cologne.

Le rétablissement de son fils sur le trône d'Angleterre

1. « Mon fils, écrivait-elle au duc d'York (15 décembre 1652), cette lettre est pour vous faire savoir que, comme l'on a envoyé d'ici en Angleterre pour reconnoître ces infames traistres, nonobstant toutes les raisons que nous avons pu donner contre et sur cela, le roy vostre frère a résolu de s'en aller et a déjà fait parler à la royne. » (Archives des Aff. étr.)

et, bientôt après, le mariage de sa fille Henriette-Anne avec le duc d'Orléans, frère de Louis XIV, lui réservaient des consolations inespérées. Peu de temps après la restauration de Charles II, elle se rendit en Angleterre, pour faire régler la question de son douaire et réclamer une dot pour sa fille, mais surtout avec la pensée de faire rompre le mariage de son fils, le duc d'York, avec Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon. Elle ne réussit pas dans ce dernier dessein ; mais elle obtint du parlement pour sa fille une dot de 40,000 jacobus, plus un cadeau de 20,000 livres sterling, et pour elle-même une rente de 30,000 livres, à laquelle le roi ajoutait pareille somme sur sa cassette. Elle revint en France pour célébrer le mariage de sa fille. Elle retourna en Angleterre en 1662. Cette fois ses tentatives imprudentes de prosélytisme alarmèrent les Anglais. La mésintelligence se mit entre elle et son fils ; et, après un séjour de trois ans dans son ancien royaume, elle en partit (24 juin 1665), sous prétexte d'aller prendre les eaux de Bourbon, mais pour n'y plus revenir.

A partir de ce moment, sa vie se passa dans les pratiques de la dévotion, tantôt à l'ombre du couvent de la Visitation de Chaillot, tantôt dans une maison de campagne qu'elle possédait à Colombes. C'est dans cette dernière retraite qu'elle mourut à l'âge de soixante ans, le 10 septembre 1669. On prétendit qu'elle avait été empoisonnée par un narcotique, que lui avait donné son médecin Valot. Guy Patin, qui se fait l'écho de cette opinion, rapporte une épigramme qui circula alors :

Le croiriez-vous, race future,  
 Que la fille du grand Henry  
 Eut en mourant même aventure  
 Que feu son père et son mary ?  
 Tous trois sont morts par assassin,  
 Ravallac, Cromwell, médecin ;  
 Henry d'un coup de bayonnette ;  
 Charles finit sur un billot ;

Et maintenant meurt Henriette  
Par l'ignorance de Valot.

La reine d'Angleterre avait désiré être enterrée dans le monastère de la Visitation de Chaillot; mais Louis XIV voulut que ses restes fussent portés dans la sépulture des rois, à Saint-Denis. Son cœur, du moins, fut déposé dans l'église du couvent, et un service funèbre y fut célébré en son honneur, le 16 novembre 1669. Ce fut à la prière de la duchesse d'Orléans que Bossuet se chargea de l'oraison funèbre qui devait être prononcée dans cette cérémonie. Il était alors âgé de quarante-deux ans et venait d'être nommé évêque de Condom.

Voici en quels termes la *Gazette de France* du 23 novembre 1669 rend compte de la cérémonie de Chaillot :

Le 16 du courant, il se fit un beau service, pour la Reine d'Angleterre, en l'église des religieuses de Chaillot, tendue de deuil, avec trois lez de velours garnis d'écussons, dont le cœur estoit exposé sous un dais orné de mesme, dans le chœur des religieuses, et environné d'un nombre infini de cierges. Mylord Montaigu, son grand aumonier, célébra la messe, assisté des abbés Révérend et Testu, aumoniers ordinaires de Monsieur et Madame, faisant les fonctions de diacre et sous-diacre, et l'abbé Bossuet, nommé à l'évesché de Condom, prononça l'oraison funèbre avec grand applaudissement de son auditoire, composé entre autres personnes de Leurs Altesses Royales, de Mademoiselle, et de grand nombre de seigneurs et dames de la Cour.

Pour faciliter la tâche de Bossuet, Mme de Motteville avait rédigé une notice sur la vie de la reine d'Angleterre, qu'elle avait intimement fréquentée dans son exil. Le manuscrit de cette notice, conservé à la Bibliothèque nationale, porte ce titre : *Mémoires que j'ai donnés, par ordre de Madame, pour l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, 1669*. On y trouve beaucoup d'indications dont Bossuet a tiré parti.

A la fin d'un sermon pour le jour de la Visitation

prononcé en 1660 quelques semaines après la restauration de Charles II, Bossuet, s'adressant à la reine d'Angleterre qui l'écoutait, avait déjà exprimé dans un magnifique langage la pensée qui devait, à près de dix ans de là, dominer toute l'oraison funèbre de cette princesse :

Madame, disait-il, Votre Majesté a ces sentiments (la confiance en Dieu et le mépris du monde) imprimés bien au fond de son âme, et l'exemple de sa constance en a fait des leçons à toute la terre. Le monde n'est plus capable de vous tromper, et cette âme vraiment royale, que ses adversités n'ont pas abattue, ne se laissera pas non plus emporter à ses prospérités inopinées. Grande et auguste Reine, en laquelle Dieu a montré de nos jours un spectacle si surprenant de toutes les révolutions des choses humaines, et qui seule n'êtes point changée au milieu de tant de changements, admirez éternellement ses secrets conseils et sa conduite impénétrable. Ceux qui raisonnent des rois et de leurs états selon les lois de la politique, chercheront des causes humaines de ce changement miraculeux. Ils diront à Votre Majesté qu'on peut être surpris pour un temps, mais qu'enfin on a horreur des mauvais exemples; que la tyrannie tombe d'elle-même, pendant que l'autorité légitime se rétablit presque sans secours, par le seul besoin qu'on a d'elle, comme d'une pièce nécessaire; et qu'une longue et funeste épreuve ayant appris au peuple cette vérité, ce trône injustement abattu s'affermir par sa propre chute. Mais Votre Majesté est trop éclairée pour ne porter pas son esprit plus haut. Dieu se montre trop visiblement dans ces conjonctures imprévues; et comme il n'y a que sa seule main qui ait pu calmer la tempête, il faut encore cette même main pour empêcher les flots de se soulever.

On a remarqué que, dans cette oraison funèbre, si supérieure par la hauteur et la magnificence du style à tout ce que l'éloquence religieuse avait produit jusque-là en ce genre, Bossuet a cependant laissé échapper quelques traits qui rappellent la manière des orateurs qui l'ont précédé : c'est ainsi qu'on y trouve trois citations d'auteurs profanes, une de Quinte-Curce, une de Plin l'Ancien, et une de Tite-Live. Enfin on y a noté des va-

riantes relativement assez nombreuses, qui témoignent du soin que Bossuet prit d'améliorer cette œuvre, dont la forme première ne l'avait pas satisfait complètement.

Deux autres oraisons funèbres de la reine d'Angleterre furent prononcées, l'une par l'évêque d'Amiens, François Faure, dans la cérémonie des funérailles à Saint-Denis, l'autre par le Père Senault, en l'église Notre-Dame. On trouvera dans nos notes des citations de ces deux discours.

#### OUVRAGES A CONSULTER :

Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.

GUIZOT, *Histoire de la révolution d'Angleterre*.

Comte DE BAILLON, *Henriette-Marie de France, reine d'Angleterre*.



# Oraison Funèbre

DE

HENRIETTE-MARIE DE FRANCE,

REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE,

PRONONCÉE LE 16 NOVEMBRE 1669, EN PRÉSENCE  
DE MONSIEUR, FRÈRE UNIQUE DU ROI<sup>1</sup>, ET DE MADAME,  
EN L'ÉGLISE DES RELIGIEUSES DE SAINTE-MARIE DE CHAILLOT,  
OÙ REPOSE LE CŒUR DE SA MAJESTÉ.

*Et nunc, reges, intelligite; erudimini,  
qui judicatis terram.*

Maintenant, ô rois, apprenez; instruisez-  
vous, juges de la terre.

Ps. II, 10.

## MONSEIGNEUR,

Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent<sup>1</sup> tous les empires, à qui seul appartient<sup>2</sup> la gloire, la majesté et l'indépendance, est aussi<sup>3</sup> le seul qui se glorifie<sup>4</sup> de faire la loi aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et de terribles leçons. Soit qu'il élève les trônes, soit qu'il les abaisse, soit qu'il communique sa puissance aux princes, soit qu'il la retire à lui-même<sup>5</sup>, et ne leur laisse que leur propre faiblesse, il leur apprend

1. Philippe, duc d'Orléans, gendre de la reine d'Angleterre.

2. *Relèvent*, terme emprunté à la langue féodale. Les rois *relèvent* de Dieu, comme les grands vassaux *relevaient* du roi. « Celui qui est assis sur le trône d'où *relève* tout l'univers. » (*Serm. pour la profession de foi de madame de la Vallière.*)

3. *Appartient*. Le verbe au singulier avec plusieurs sujets.

4. *Aussi*, par conséquent.

5. *Se glorifie*. Dans le psaume d'où l'orateur a tiré son texte, Dieu célèbre, en effet, par la bouche de David, son triomphe sur les royautes terrestres qui ont encouru sa colère.

6. *Retirer à soi*, avec le sens de *reprendre*, est une expression qui fait image, mais qui n'est plus usitée, si elle l'a jamais été.

leurs devoirs d'une manière souveraine et digne de lui <sup>1</sup>. Car, en leur donnant sa puissance, il leur commande d'en user comme il fait lui-même pour le bien du monde; et il leur fait voir, en la retirant, que toute leur majesté est empruntée, et que, pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême <sup>2</sup>. C'est ainsi qu'il instruit les princes, non seulement par des discours et par des paroles, mais encore par des effets et des exemples : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram* <sup>3</sup>.

Chrétiens, que la mémoire d'une grande Reine, fille, femme, mère de rois si puissants <sup>4</sup>, et souveraine de trois royaumes <sup>5</sup>, appelle de tous côtés à cette triste céré-

1. A rapprocher du dernier chapitre du *Discours sur l'hist. untv.* : « Dieu tient du plus haut des cieus les rênes de tous les royaumes... c'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples... Par là se vérifie ce que dit l'Apôtre, que Dieu est heureux, et le seul puissant, Roi des rois, et Seigneur des seigneurs. Heureux, dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans charger lui-même, et qui fait tous les changements par un conseil immuable; qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement. »

Il est curieux de retrouver les mêmes idées dans Plutarque : « Celui qui établit et ruine les monarchies et principautés, selon sa sagesse et justice, donne tel contrepoids aux affaires humaines, que les plus puissants ne se remuent sinon quand et comme il lui plaist, afin que sa providence soit toujours reconnue et adorée, et l'imbécillité des conseils et efforts humains de plus en plus reconnue. » (*Vie de Marcellus*, trad. AMYOT).

2. Toute la doctrine de Bossuet sur la nature de l'autorité royale est résumée dans ces lignes.

3. Bossuet avait déjà fait usage de ce texte, en 1666, pour déplorer en chaire la mort récente d'Anne d'Autriche : « Qui nous a sitôt enlevé cette reine que nous ne voyions point vieillir et que les années ne changeaient pas... *Et nunc, reges, intelligite, erudimini qui judicatis terram* : « Ouvrez les yeux, arbitres du monde; entendez, juges de la terre. » Celui qui est le maître de votre vie, l'est-il moins de votre grandeur ? Celui qui dispose de votre vie dispose-t-il moins de votre fortune ? » (*2<sup>e</sup> Sermon pour la Purification*.)

Après l'exécution de Charles I<sup>er</sup>, Cromwell avait fait frapper une médaille qui représentait un glaive flamboyant avec ces mots : *Et nunc, reges, intelligite*.

4. Fille de Henri IV, femme de Charles I<sup>er</sup>, mère de Charles II.

5. L'Angleterre; l'Ecosse, réunie à l'Angleterre, en 1603, quand Jao

monie, ce discours vous fera paraître<sup>1</sup> un de ces exemples redoutables, qui étalent<sup>2</sup> aux yeux du monde sa vanité toute entière<sup>3</sup>. Vous verrez dans une seule vie toutes les extrémités des choses humaines : la félicité sans bornes, aussi bien que les misères ; une longue et paisible jouissance d'une des plus nobles couronnes de l'univers<sup>4</sup> ; tout ce que peuvent donner de plus glorieux la naissance et la grandeur accumulés sur une tête, qui ensuite est exposée à tous les outrages de la fortune ; la bonne cause d'abord suivie de bons succès<sup>5</sup>, et depuis, des retours soudains<sup>6</sup>, des changements inouïs ; la rébellion longtemps retenue, à la fin tout à fait maîtresse ; nul frein à la licence ; les lois abolies ; la majesté<sup>6</sup> violée par des attentats jusques alors inconnus ; l'usurpation et la tyrannie sous le nom de liberté ; une reine fugitive, qui ne trouve aucune retraite dans trois royaumes, et à qui sa propre patrie n'est plus qu'un triste lieu d'exil ; neuf voyages sur mer, entrepris par une princesse, malgré les

ques I<sup>er</sup>, fils de Marie Stuart, succéda à Elisabeth ; et l'Irlande, qui avait été conquise, en 1171, par le roi d'Angleterre Henri II.

1. *Fera paraître* a plus d'ampleur que *montrera* ou *fera voir*.

Dans l'exorde du *Panegyrique de saint Thomas de Cantorbéry*, Bossuet a dit de même : « La suite de ce discours vous fera paraître que le sang de ce nouveau martyr de la discipline a affermi l'autorité ecclésiastique. » — « Quelle assemblée l'apôtre saint Jean nous fait paraître ! » (Début de l'*Or. fun. de Marie Thérèse*.)

2. *Étaler*, c'est-à-dire exposer dans tout son jour, comme dans cette phrase : « La doctrine toute céleste que saint Paul étale avec une divine éloquence dans l'incomparable épître aux Hébreux. » (*Sermon sur l'Ascension*.)

3. La règle qui veut que *tout* ainsi placé soit pris adverbiallement, n'a prévalu que dans la seconde moitié du xviii<sup>e</sup> siècle. La Bruyère disait : « Des choses *toutes opposées* », et Massillon : « Des tristesses *toutes humaines*. »

4. Ce que l'orateur appelle ainsi, c'est la période pendant laquelle Charles I<sup>er</sup> gouverna sans convoquer le Parlement ; cette longue violation des libertés anglaises, qui devait avoir des conséquences si terribles, ne paraissait à Bossuet que l'exercice légitime de l'autorité souveraine.

5. *Succès* : on disait alors bon ou mauvais succès ; on trouvera plus loin : « Malgré les *mauvais succès* de ses armes infortunées. »

6. Le mot *majesté* tout seul, pour désigner la majesté royale, revient plusieurs fois dans cette oraison funèbre.

tempêtes; l'Océan étonné <sup>1</sup> de se voir traversé tant de fois en des appareils <sup>2</sup> si divers et pour des causes si différentes; un trône indignement renversé, et miraculeusement rétabli. Voilà les enseignements que Dieu donne aux rois; ainsi fait-il voir <sup>3</sup> au monde le néant de ses pompes et de ses grandeurs. Si les paroles nous manquent, si les expressions ne répondent pas à un sujet si vaste et si relevé <sup>4</sup>, les choses parleront assez d'elles-mêmes. Le cœur d'une grande Reine <sup>5</sup>, autrefois élevé par une si longue suite de prospérités, et puis plongé tout à coup dans un abîme d'amertumes, parlera assez haut <sup>6</sup>; et s'il n'est pas permis aux particuliers de faire des leçons aux princes sur des événements si étranges, un roi <sup>7</sup> me prête ses paroles pour leur dire : *Et nunc, reges, intelligite; erudimini, qui judicatis terram* : « Entendez, ô grands de la terre, instruisez-vous, arbitres du monde. »

Mais la sage et religieuse princesse qui fait le sujet de ce discours, n'a pas été seulement un spectacle <sup>8</sup> proposé <sup>9</sup>

1. Expression qui semble justifier cette opinion de Voltaire sur l'oraison funèbre, que « ce genre d'éloquence demande l'imagination et une grandeur majestueuse qui tient un peu à la poésie ». (*Siècle de Louis XIV*, ch. xxxii.) Mais il faut remarquer qu'elle ne surprend pas, tant elle est à sa place au milieu de ce développement d'un caractère si grandiose.

2. Le mot *appareil*, qui comporte ordinairement une idée de pompe, a ici un sens plus général : il est à peu près synonyme d'*état* ou d'*équipage*.

3. Tour plus rapide que la forme ordinaire : c'est ainsi que.

4. *Relevé*, noble. « Sa mine haute et *relevée* le faisait aimer. » (*Sermon sur la Justice*, p. 179.)

5. Ici l'orateur désignait sans doute du geste l'urne qui contenait le cœur de la reine.

6. Corneille a dit de même :

Trois sceptres à son trône attachés par mon bras  
Parleront au lieu d'elle...

(*Nicomède*, I, 1.)

7. David, à qui est emprunté le texte de l'oraison funèbre.

8. *Spectacle*, employé comme attribut d'un nom de personne, comme dans ce vers de Racine :

Ce Dieu ne vous a pas choisie  
Pour être un vain *spectacle* aux peuples de l'Asie.

(*Esther*, I, III.)

9. *Proposé*, mis devant les yeux, sens du latin *propositus*.

aux hommes pour y étudier les conseils <sup>1</sup> de la divine Providence et les fatales <sup>2</sup> révolutions des monarchies; elle s'est instruite elle-même, pendant que Dieu instruisait les princes par son exemple <sup>3</sup>. J'ai déjà dit que ce grand Dieu les enseigne, et en leur donnant et en leur ôtant leur puissance. La Reine dont nous parlons a également entendu <sup>4</sup> deux leçons si opposées, c'est-à-dire qu'elle a usé chrétiennement de la bonne et de la mauvaise fortune. Dans l'une, elle a été bienfaisante; dans l'autre, elle s'est montrée toujours invincible. Tant qu'elle a été heureuse, elle a fait sentir son pouvoir au monde par des bontés infinies <sup>5</sup>; quand la fortune l'eut abandonnée, elle s'enrichit plus que jamais elle-même de vertus <sup>6</sup>: tellement qu'elle a perdu pour son propre bien <sup>7</sup> cette puissance royale qu'elle avait <sup>8</sup> pour le bien des autres; et si ses sujets, si ses alliés, si l'Église universelle a profité de ses grandeurs, elle-même a su profiter de ses malheurs et de ses disgrâces plus qu'elle n'avait fait <sup>9</sup> de toute sa gloire. C'est ce que nous remar-

1. *Conseils*, au sens de desseins.

2. *Fatales*, au sens du latin *fatalis*, marquées par les destins, c'est-à-dire aux yeux d'un chrétien, par la Providence.

3. La 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> édition portaient : par son exemple *fameux*.

4. Au xvii<sup>e</sup> siècle, *entendre* était plus usité que *comprendre* au sens du latin *intelligere*.

5. *Infini*, *incroyable*, épithètes familières à Bossuet.

6. Voilà la division du discours et ses deux parties nettement indiquées.

7. C'est-à-dire de telle sorte que c'est pour son propre bien qu'elle a perdu...

8. Le verbe *avoir*, qui s'est affaibli par l'usage, a encore ici toute sa force, comme dans les exemples suivants : « Dans la guerre qu'*avait* David contre la maison de Saül. » (*Sermon pour le jour de Pâques.*) « Dans ces déplorables erreurs, la princesse palatine *avait* les vertus que le monde admire. » (*Or. fun. d'Anne de Gonzague.*)

9. « Nous trouvons l'usage de *faire* si commode pour ne pas répéter un même verbe deux fois, que nous nous en servons, non seulement en des phrases semblables à celle-cy : *je n'écris plus tant que je faisois autrefois*, mais encore en d'autres où nous faisons régir à *faire* le même cas que régit le verbe pour lequel nous l'employons; comme par exemple quand nous disons : *Il ne les a pas si bien apprestées qu'il faisoit les autres*, pour dire *qu'il apprestoit les autres; il n'a pas si*

querons dans la vie éternellement mémorable de très haute, très excellente et très puissante princesse HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, REINE DE LA GRANDE-BRETAGNE<sup>1</sup>.

Quoique personne n'ignore les grandes qualités d'une reine dont l'histoire a rempli tout l'univers, je me sens obligé d'abord à les rappeler en vo re mémoire, afin que cette idée<sup>2</sup> nous serve pour toute la suite du discours. Il serait superflu de parler au long de la glorieuse naissance de cette princesse : on ne voit rien sous le soleil qui en égale la grandeur. Le pape saint Grégoire<sup>3</sup> a donné dès les premiers siècles cet éloge singulier<sup>4</sup> à la couronne de France : « qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières. » Que s'il a parlé en ces termes du temps du roi Childebert<sup>5</sup> et s'il a élevé si haut la race de Mérovée, jugez ce qu'il aurait dit du sang de saint Louis et de Charlemagne<sup>6</sup>. Issue de cette race, fille

*bien marié sa dernière fille qu'il a fait les autres, pour qu'il a marié les autres.* » (VAUGELAS.)

1. C'est la formule consacrée, par laquelle se termine l'exorde dans les oraisons funèbres.

2. Cette idée, cet aperçu.

3. Saint Grégoire le Grand, né en 550, pape en 590, mort en 604, auteur du rit grégorien.

4. Singulier, particulier, qui n'appartient qu'à un seul : sens étymologique.

5. Childebert II, qui régna de 575 à 596.

6. Dans le sermon *sur les Devoirs des rois* (2 avril 1662), Bossuet avait déjà dit presque dans les mêmes termes : « Un grand pape (c'est saint Grégoire) a donné dès les premiers siècles cet éloge incomparable à la couronne de France, qu'elle est autant au-dessus des autres couronnes du monde, que la dignité royale surpasse les fortunes particulières : *Quanto cæteros homines regia dignitas antecedit, tanto cæterarum gentium regna regni vestri profecto culmen excellit.* Un si saint homme regardait sans doute plus encore la pureté de la foi que la majesté du trône. Mais qu'aurait-il dit, Chrétiens, s'il avait vu durant douze siècles cette suite non interrompue de rois catholiques ? S'il a élevé si haut la race de Pharamond, combien aurait-il célébré la postérité de saint Louis ? Et s'il en a tant écrit à Childebert, qu'aurait-il dit de Louis-Auguste ? » — Les paroles de saint Grégoire sont tirées d'une lettre de ce pape à Childebert II.

de Henri le Grand et de tant de rois, son grand cœur a surpassé sa naissance. Toute autre place qu'un trône eût été indigne d'elle. A la vérité elle eut de quoi satisfaire à sa noble fierté, quand elle vit qu'elle allait unir la maison de France à la royale famille des Stuarts, qui étaient venus à la succession de la couronne d'Angleterre par une fille de Henri VII<sup>1</sup>, mais qui tenaient de leur chef<sup>2</sup>, depuis plusieurs siècles, le sceptre d'Écosse, et qui descendaient de ces rois antiques dont l'origine se cache si avant dans l'obscurité des premiers temps<sup>3</sup>. Mais si elle eut de la joie de régner dans une grande nation, c'est parce qu'elle pouvait contenter le désir immense qui sans cesse la sollicitait à faire du bien. Elle eut une magnificence royale; et l'on eût dit qu'elle perdait ce qu'elle ne donnait pas<sup>4</sup>. Ses autres vertus n'ont pas été moins admirables. Fidèle dépositaire des plaintes et des secrets, elle disait que les princes devaient garder le même silence que les confesseurs et avoir la même discrétion<sup>5</sup>. Dans la plus grande fureur des guerres civiles, jamais on n'a douté de sa parole ni désespéré de sa clémence<sup>6</sup>. Quelle autre a mieux pratiqué cet art obligeant, qui fait qu'on se rabaisse<sup>7</sup> sans se dégrader<sup>8</sup> et qui accorde si heureusement la liberté avec le respect<sup>9</sup> ?

1. Marguerite, fille aînée de Henri VII, mariée à Jacques IV, roi d'Écosse, qui périt à la bataille de Flodden (1513). Son fils Jacques V eut pour fille Marie Stuart, qui transmit à Jacques VI ses droits à la couronne d'Angleterre. Ce dernier, roi d'Écosse depuis 1567, succéda, en 1603, à Elisabeth, sous le nom de Jacques I<sup>er</sup>.

2. Terme de jurisprudence.

3. Robert II, premier roi de la dynastie des Stuarts (1370), avait épousé une fille de Robert Bruce, qui prétendait descendre des plus anciens rois du pays, dont le premier, Fergus, aurait vécu vers 350 avant Jésus-Christ.

4. Eloge d'une exquise délicatesse.

5. Trait emprunté au mémoire écrit par Mme de Motteville pour Bossuet.

6. Accord remarquable des verbes avec les substantifs.

7. Nous dirions : qu'on s'abaisse. Bossuet dit de même *ramollir*, *ravilir*, pour *amollir*, *avilir*.

8. *Se dégrader*, descendre de son rang (*de gradu*).

9. C'est-à-dire qui concilie la liberté des inférieurs avec le respect

Douce, familière, agréable<sup>1</sup> autant que ferme et vigoureuse<sup>2</sup>, elle savait persuader et convaincre<sup>3</sup> aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l'autorité. Vous verrez avec quelle prudence elle traitait les affaires; et une main si habile eût sauvé l'État, si l'État eût pu être sauvé<sup>4</sup>. On ne peut assez louer la magnanimité de cette princesse. La fortune ne pouvait rien sur elle; ni les maux qu'elle a prévus, ni ceux qui l'ont surprise, n'ont abattu son courage<sup>5</sup>. Que dirai-je de son attachement immuable à la religion de ses ancêtres? Elle a bien su reconnaître que cet attachement faisait la gloire de sa maison aussi bien que celle de toute la France, seule nation de l'univers qui, depuis douze siècles presque

qu'ils doivent aux supérieurs. — Bossuet dira de même du prince de Condé : « Jamais homme ne craignit moins que la familiarité blessât le respect. » Dans le sermon *pour l'Annonciation*, il a défini ainsi cet *art obligeant* : « Qu'est-ce qu'une bonté populaire? Elle nous paraît, Chrétiens, lorsqu'un grand, sans oublier ce qu'il est, se démet par condescendance, se dépouille, non point par faiblesse, mais par une facilité généreuse, non pour laisser usurper son autorité, mais pour rendre sa bonté accessible, et parce qu'il veut faire naître une liberté qui n'ôte rien du respect, si ce n'est le trouble et l'étonnement et cette première surprise qui porte un éclat trop fort dans une âme infirme. »

1. Mme de Motteville a dit d'elle, dans ses *Mémoires* : « Elle était agréable dans la société, honnête, douce et facile, vivant avec ceux qui avaient l'honneur de l'approcher sans façon. Son tempérament était tourné du côté de la gaieté... Elle était naturellement libérale, et ceux qui l'avaient vue dans sa prospérité nous affirmaient qu'elle avait épuisé des trésors à faire du bien à ceux qu'elle aimait. »

2. *Vigoureux* ne s'emploie guère au sens moral. Fénelon a dit cependant : « J'aime les gens *vigoureux*, et qui savent se rendre maîtres des autres. » (*Dial. des morts*, LXX.)

3. La différence entre *persuader* et *convaincre* ressort clairement de cette phrase de Pascal : « L'art de persuader consiste autant en celui d'agréer qu'en celui de convaincre, tant les hommes se gouvernent plus par caprice que par raison. »

4. C'est un souvenir de Virgile :

Si Pergama dextra  
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.  
(*Æn.* II.)

« Si un bras eût pu sauver Troie, le mien l'eût sauvée. »

L'impartiale histoire ne souscrit pas à ce jugement.

5. C'est ce qui justifie l'épithète d'*invincible*, qu'il lui a donnée plus haut



accomplis que ses rois ont embrassé le christianisme, n'a jamais vu sur le trône que des princes enfants de l'Église<sup>1</sup>. Aussi a-t-elle toujours déclaré que rien ne serait capable de la détacher de la foi de saint Louis<sup>2</sup>. Le roi son mari lui a donné, jusques à la mort, ce bel éloge, qu'il n'y avait que le seul point de la religion où leurs cœurs fussent désunis; et confirmant<sup>3</sup> par son témoignage la piété de la Reine, ce prince très éclairé a fait connaître en même temps à toute la terre la tendresse, l'amour conjugal, la sainte et inviolable fidélité de son épouse incomparable.

Dieu, qui rapporte tous ses conseils à la conservation de sa sainte Eglise<sup>4</sup>, et qui, fécond en moyens<sup>5</sup>, emploie toutes choses à ses fins cachées, s'est servi autrefois des chastes attraits de deux saintes héroïnes pour délivrer ses fidèles des mains de leurs ennemis. Quand il voulut sauver la ville de Béthulie, il tendit dans la beauté de Judith un piège imprévu et inévitable à l'aveugle brutalité d'Holopherne<sup>6</sup>. Les grâces pudiques de la reine Esther<sup>7</sup> eurent un effet aussi salutaire, mais moins vio-

1. Bossuet a longuement développé cette idée dans le 2<sup>e</sup> point du sermon sur l'Unité de l'Eglise (1681).

2. « Quoiqu'elle fût douce de son naturel et qu'elle n'eût jamais plus de peine que quand elle était obligée d'en faire aux autres, elle perdait toute considération lorsqu'il fallait soutenir les intérêts de la foi, et elle croyait que c'eût été trahir la religion que de ne la pas défendre avec chaleur. Une dame française de grande naissance et fort attachée à l'hérésie voulut disputer avec elle et employa tout ce qu'elle avait appris de ses ministres pour défendre son erreur. La reine, après avoir opposé ses raisons à celles de cette dame, qui, étant hérétique, était par conséquent opiniâtre, elle lui dit avec une force digne d'une princesse catholique, qu'ayant l'honneur d'être petite-fille de saint Louis, elle voulait vivre et mourir dans la créance de ce grand roi. » (SENAULT, *Or. fun. de Henriette de France*.)

3. *Confirmant*, attestant. Molière a dit de même : « Une trahison que tant d'apparences *confirmaient*. » (*Le Festin de Pierre*, I, III.)

4. C'est l'idée fondamentale du *Discours sur l'histoire universelle*.

5. Expression d'une concision hardie.

6. La comparaison de la reine d'Angleterre avec Judith semble étrange; celle avec Esther est plus naturelle.

7. A rapprocher des vers de Racine où Assuérus fait l'éloge d'Esther :

lent. Elle gagna le cœur du roi son mari, et fit d'un prince infidèle un illustre <sup>1</sup> protecteur du peuple de Dieu. Par un conseil à peu près semblable, ce grand Dieu avait préparé un charme innocent <sup>2</sup> au roi d'Angleterre, dans les agréments infinis de la reine son épouse. Comme elle possédait son affection (car les nuages qui avaient paru au commencement furent bientôt dissipés <sup>3</sup>), et que son heureuse fécondité <sup>4</sup> redoublait tous les jours les sacrés liens de leur amour mutuelle <sup>5</sup>, sans commettre <sup>6</sup> l'autorité du roi son seigneur, elle employait son crédit à procurer un peu de repos aux catholiques accablés. Dès l'âge de quinze ans <sup>7</sup> elle fut capable de ces soins ; et seize années d'une prospérité accomplie, qui coulèrent sans interruption, avec l'admiration de toute la terre, furent seize années de douceur <sup>8</sup> pour cette Église affligée. Le crédit de la Reine obtint aux catholiques ce bonheur singulier et presque incroyable, d'être gouvernés successivement par trois nonces apostoliques <sup>9</sup>, qui leur appor-

Où, vos moindres discours ont des grâces secrètes :  
 Une noble pudeur à tout ce que vous faites  
 Donne un prix que n'ont point ni la pourpre ni l'or.

(*Esther*, III, iv.)

1. *Illustre*, hautement déclaré.

2. *Charme innocent*, le mot *charme* conservait encore quelque chose de son sens étymologique (*ca:men*, enchantement magique) ; c'est pour cela que Bossuet y ajoute comme correctif l'épithète d'*innocent*.

3. V. la notice en tête de l'Oraison funèbre.

4. Elle eut six enfants, trois fils et trois filles.

5. « Amour est masculin ou féminin, » dit Vaugelas. L'usage s'est établi de faire ce mot masculin au singulier et féminin au pluriel : le féminin au singulier n'est admis qu'en poésie.

6. *Commettre*, compromettre.

7. Née en 1609, elle avait été mariée en 1625, dans sa seizième année.

8. *Douceur*, paix, calme, comme dans cette phrase : « Les juifs vivaient avec *douceur* sous l'autorité d'Artaxercès. » (*Hist. univ.*, I, VIII.)

9. Léander, moine bénédictin, envoyé en Angleterre par Urbain VIII en 1634, eut presque immédiatement pour successeur Panzani, prêtre italien, de la congrégation de l'Oratoire. Conn. ecclésiastique écossais, remplaça Panzani (23 juillet 1646), et, après trois années de résidence, il quitta Londres (2 sept. 1639) pour aller siéger parmi les membres du sacré collège.

taient les consolations que reçoivent les enfants de Dieu de la communication avec le Saint-Siège <sup>1</sup>.

Le pape saint Grégoire, écrivant au pieux empereur Maurice <sup>2</sup>, lui représente en ces termes les devoirs des rois chrétiens (a) : « Sachez, ô grand empereur, que la souveraine puissance vous est accordée d'en haut, afin que la vertu soit aidée, que les voies du ciel soient élargies, et que l'empire de la terre serve l'empire du ciel <sup>3</sup>. » C'est la vérité elle-même qui lui a dicté ces belles paroles : car qu'y a-t-il de plus convenable à <sup>4</sup> la puissance que de secourir la vertu ? à quoi la force doit-elle servir, qu'à <sup>5</sup> défendre la raison ? et pourquoi commandent les hommes, si ce n'est pour faire que Dieu soit obéi ? Mais surtout il faut remarquer l'obligation si glorieuse que ce grand pape impose aux princes, d'élargir les voies du ciel. Jésus-Christ a dit dans son Évangile (b) : « Combien est étroit le chemin qui mène à la vie ! <sup>6</sup> » Et voici ce qui le rend si étroit : c'est que le juste, sévère à lui-même <sup>7</sup>, et persécuteur irréconciliable de ses propres passions, se trouve encore persécuté par les injustes passions des autres, et ne peut pas même obtenir que le monde le laisse

1. Dans tout ce passage, Bossuet loue la reine des actes qui lui ont le plus aliéné l'esprit de ses sujets et qui ont peut-être le plus contribué à ses malheurs et à ceux de son mari.

2. Maurice, empereur d'Orient (582-602). Vainqueur des Perses, il fut renversé par une révolte militaire, et mis à mort par l'ordre de l'usurpateur Phocas.

3. Var. : serve à l'empire du ciel (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éd.).

4. *Convenable à*, qui convienne à... Construction tout à fait conforme à l'étymologie.

5. Si ce n'est à... Tour fréquent au xvii<sup>e</sup> siècle.

6. Var. des premières éditions : « Que le chemin est étroit qui mène à la vie. »

7. On dirait aujourd'hui : sévère *pour* lui-même ; la proposition à s'employait fréquemment après un adjectif là où nous mettons *pour*, *envers*, à l'égard de. Corneille a dit :

Ingrat à mon ami, perfide à ce que j'aime.

(Heraclius, I, IV.)

(a) Ep. III, 65. — (b) Math., VII, 14.

en repos dans ce sentier solitaire et rude, où il grimpe<sup>1</sup> plutôt qu'il ne marche. Accourez, dit saint Grégoire, puissances du siècle; voyez dans quel sentier la vertu chemine<sup>2</sup>, doublement à l'étroit, et par elle-même<sup>3</sup>, et par l'effort de ceux qui la persécutent; secourez-la, tendez-lui la main; puisque vous la voyez déjà fatiguée du combat qu'elle soutient au dedans contre tant de tentations qui accablent la nature humaine, mettez-la du moins à couvert des insultes<sup>4</sup> du dehors, Ainsi vous élargirez un peu les voies du ciel, et rétablirez<sup>5</sup> ce chemin, que sa hauteur et son âpreté rendront toujours assez difficile<sup>6</sup>.

Mais si jamais l'on peut dire que la voie du chrétien est étroite, c'est, Messieurs, durant les persécutions. Car que peut-on imaginer de plus malheureux que de ne pouvoir conserver la foi sans s'exposer au supplice, ni sacrifier<sup>7</sup> sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant? Tel était l'état déplorable des catholiques anglais. L'erreur et la nouveauté<sup>8</sup> se faisaient entendre dans toutes les chaires; et la doctrine ancienne, qui, selon l'oracle de l'Évangile, « doit être prêchée sur les toits, » (a)

1. La Harpe critique à tort cette expression : « Le mot propre, dit-il, était *gravit*, qui est même plus expressif. » — *Gravir*, c'est monter avec peine, et *grimper*, gravir en s'accrochant, en s'aidant des pieds et des mains. « Tel est l'état du chrétien : il faut toujours être en action, toujours *grimper*, toujours faire effort. » (*Panegyrique de saint Benoît*, 3<sup>e</sup> point.)

2. Dans le verbe *cheminer*, il y a l'idée que le chemin est long et pénible.

3. *Par elle-même*, parce que, comme il l'a dit plus haut, elle est sévère pour elle-même.

4. *Insultes*, attaques.

5. « Et rétablissez ce chemin. » *Rétablir*, c'est remettre en bon état.

6. Tout ce passage est presque textuellement reproduit du sermon *sur la Justice*.

7. *Sacrifier*. Il s'agit ici du sacrifice de la Messe.

8. *La nouveauté*, les doctrines nouvelles. Bossuet donne à ce mot une acception de mépris, de même qu'il dira plus loin : « Une déman-gaison d'*innover* sans fin. »

pouvait à peine parler à l'oreille <sup>1</sup>. Les enfants de Dieu étaient étonnés de ne voir plus ni l'autel, ni le sanctuaire, ni ces tribunaux de miséricorde qui justifient ceux qui s'accusent <sup>2</sup>. O douleur ! Il fallait cacher la pénitence avec le même soin qu'on eût fait les crimes ; et Jésus-Christ même se voyait contraint, au grand malheur <sup>3</sup> des hommes ingrats, de chercher d'autres voiles et d'autres ténèbres que ces voiles, et ces ténèbres mystiques dont il se couvre volontairement dans l'Eucharistie. A l'arrivée de la reine, la rigueur se ralentit, et les catholiques respirèrent. Cette chapelle royale, qu'elle fit bâtir avec tant de magnificence dans son palais de Sommerset <sup>4</sup> rendait à l'Eglise sa première forme <sup>5</sup>. Henriette, digne fille de saint Louis, y animait tout le monde par son exemple et y soutenait avec gloire par ses retraites, par ses prières, et par ses dévotions, l'ancienne réputation de la très chrétienne maison de France. Les prêtres de l'Oratoire, que le

1. Bossuet ne fait guère ici que retourner le texte sacré : « Ce qui vous aura été dit à l'oreille, prêchez-le sur les toits. » *Quod in auribus auditis predicare super tecta.*

2. *Justifient*, terme de théologie, qui signifie remettre en état de grâce, rendre justes à nouveau. « Jésus-Christ est venu appeler à la pénitence et justifier les pécheurs. » (PASCAL, *Pensées*, xx, 8.)

L'ardeur qui justifie et que Dieu vous envoie.

(BOILEAU, *Ep.* XII.)

La Harpe admire beaucoup cette périphrase pour désigner les confessionnaux : « Bossuet, dit-il, agrandit tout ce qu'il touche, même ce qu'un usage journalier a rendu vulgaire. » Bossuet n'a point, comme il le suppose, reculé devant le mot propre ; mais le terme *confessionnal* tout seul n'eût pas aussi vivement représenté à l'esprit la situation cruelle des catholiques anglais, privés des secours de la religion. — C'est peut-être le cas de remarquer que les bons écrivains ne se servent le plus souvent de la périphrase que pour appeler l'attention sur une idée particulière que le mot propre ne suffirait pas à réveiller.

3. *Au grand malheur*, pour le grand malheur. « Toutefois à notre malheur, il n'en est pas arrivé de la sorte. » (*Ranégyr. de saint François d'Assise.*)

4. La chapelle de Sommerset fut bâtie après la réconciliation de Charles et de Henriette, en exécution d'un des articles du traité conclu par Bar-sompierre. Voy. la notice.

5. Expression un peu vague.

grand Pierre de Bérulle avait conduits avec elle<sup>1</sup>, et après eux les pères Capucins<sup>2</sup>, y donnèrent, par leur piété, aux autels leur véritable décoration et au service divin sa majesté naturelle. Les prêtres et les religieux, zélés et infatigables pasteurs de ce troupeau affligé, qui vivaient en Angleterre pauvres, errants, travestis, « desquels aussi le monde n'était pas digne, » (a) venaient reprendre avec joie les marques glorieuses de leur profession dans la chapelle de la reine; et l'Église désolée, qui autrefois pouvait à peine gémir librement et pleurer sa gloire passée, faisait retentir hautement les cantiques de Sion dans une terre étrangère. Ainsi la pieuse Reine consolait la captivité des fidèles et relevait leur espérance.

Quand Dieu laisse sortir du puits de l'abîme la fumée qui obscurcit le soleil, selon l'expression de l'Apocalypse (b), c'est-à-dire, l'erreur et l'hérésie<sup>3</sup>; quand, pour punir les scandales, ou pour réveiller les peuples et les pasteurs<sup>4</sup>, il permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, et de répandre partout un chagrin superbe<sup>5</sup>, une indocile curiosité et un esprit de révolte, il

1. L'Oratoire, fondé à Rome, en 1550, par Philippe de Néri, fut introduit en France par Pierre de Bérulle, en 1611. Le cardinal de Bérulle, qui avait sollicité les dispenses pour le mariage de Henriette de France, profita de son influence pour introduire en Angleterre des religieux de son ordre.

2. Les oratoriens, renvoyés en France par ordre du roi, furent remplacés par des religieux de l'ordre de saint François.

3. « Un tourbillon de fumée noir et épais sorti de l'enfer est l'image la plus naturelle qu'on puisse donner d'une grande et dangereuse hérésie. » (BO-SUET, *Explication de l'Apocalypse*, ch. IX.)

4. Les pasteurs : dans un sens général tous ceux qui sont chargés de conduire les peuples.

5. *Chagrin superbe*, orgueil mécontent qui porte à la critique : « Les hérétiques, curieux ou ignorants, ont été livrés aux raisonnements humains, à leur *chagrin*, à leurs passions particulières. » (*Hist. des Var.* xv.) Et, dans un passage de l'*Or. fun. de Nicolas Cornet*, dirigé contre les Jansénistes : « Qui ne voit que cette rigueur enfle la présomption, nourrit le dédain, entretient un *chagrin superbe* et un esprit de fastueuse singularité ? »

Et que, par un *chagrin* que lui-même il avoue,  
Il ne saurait souffrir qu'on blâme ni qu'on loue.

(MOLIÈRE, *Misanthrope*.)

(a) Heb., XI, 38. — (b) Apocal., IX, 2.

détermine dans sa sagesse profonde les limites qu'il veut donner aux malheureux progrès de l'erreur et aux souffrances de son Église<sup>1</sup>. Je n'entreprends pas, Chrétiens, de vous dire la destinée des hérésies de ces derniers siècles, ni de marquer le terme fatal dans lequel<sup>2</sup> Dieu a résolu de borner leur cours. Mais si mon jugement ne me trompe pas, si, rappelant la mémoire des siècles passés, j'en fais un juste rapport à l'état présent<sup>3</sup>, j'ose croire, et je vois les sages concourir à ce sentiment<sup>4</sup> que les jours d'aveuglement sont écoulés, et qu'il est temps désormais que la lumière revienne. Lorsque le roi Henri VIII, prince en tout le reste accompli<sup>5</sup>, s'égara dans les passions qui ont perdu Salomon et tant d'autres rois<sup>6</sup>, et commença d'ébranler l'autorité de l'Église, les sages<sup>7</sup>

1. Un prédicateur du xviii<sup>e</sup> siècle, le P. Elisée, que Diderot mit en vogue, a presque copié ce passage dans son sermon *sur les Devoirs dans la société* : « Vous triompherez de tous ces traits, auguste religion... La fumée épaisse qui sort de l'abyme n'obscurcira jamais votre éclat ; et si Dieu permet à l'esprit de séduction de tromper les âmes hautaines, d'y répandre un chagrin superbe, une indocile curiosité, un esprit de révolte, il détermine dans sa sagesse les limites qu'il veut donner aux progrès de l'erreur. »

2. La préposition *dans* est justifiée par le sens étymologique de *limite*, que Bossuet donne au mot *terme* (*terminus*).

3. C.-à-d. si je fais une juste comparaison, un rapprochement exact entre le passé et le présent.

4. *Concourir à ce sentiment*, s'accorder à penser.

5. On peut s'étonner de l'indulgence avec laquelle Bossuet traite Henri VIII, ce tyran voluptueux et sanguinaire. Mais si, par respect pour l'autorité royale, il a cru devoir, en chaire et devant la cour, ménager la mémoire de ce roi, il l'a jugé plus sévèrement dans son *Histoire des Variations*. Cependant là encore il parle des « belles espérances » que ce prince avait fait concevoir « dans les premières années de son règne » et « des rares qualités d'esprit et de corps que Dieu lui avait données. » Il ne faut pas oublier que Henri VIII avait écrit, en 1521, un livre contre Luther et que le pape Léon X lui avait conféré, à cette occasion, le titre de *Défenseur de la foi*.

6. Ce que Bossuet se contente d'indiquer par cette périphrase, il l'a expliqué dans l'*Hist. des Var.* (VII, 1) : « Personne n'ignore les dérèglements de ce prince, ni l'aveuglement où il tomba par ses malheureux amours, ni combien il répandit de sang depuis qu'il y fut abandonné, ni les suites effroyables de ses mariages, qui, presque tous, furent funestes à celles qu'il épousa. »

7. Thomas Morus, qui était grand chancelier, et Fischer, évêque de Rochester.

lui dénoncèrent <sup>1</sup> qu'en remuant ce seul point <sup>2</sup> il mettait tout en péril, et qu'il donnait, contre son dessein, une licence effrénée aux âges suivants <sup>3</sup>. Les sages le prévirent <sup>4</sup>; mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportement, et ne se rit-on pas de leurs prophéties? Ce qu'une judicieuse prévoyance n'a pu mettre dans l'esprit des hommes, une maîtresse plus impérieuse <sup>5</sup>, je veux dire l'expérience, les a forcés de le croire. Tout ce que la religion a de plus saint a été en proie <sup>6</sup>. L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes <sup>7</sup> que l'Océan qui l'environne <sup>8</sup>, elle se voit inondée par l'ef-

1. *Lui dénoncèrent que... l'avertirent que.* « Dieu lui *dénonce* qu'il le punira. » (*Hist. univ.*, II, 4.)

2. *Ce seul point.* — On sait que Henri VIII n'avait voulu que séparer l'Angleterre du Saint-Siège, sans rien changer au dogme, et qu'il se montra très sévère pour les hérétiques.

3. Déjà, dans le *Panég. de Saint Thomas de Cantorbéry*, Bossuet s'était écrié, en parlant de Henri II : « Prince téméraire et malavisé, que ne peut-il découvrir de loin les renversements étranges que fera un jour dans son État le mépris de l'autorité ecclésiastique et les excès jnouis où les peuples seront emportés quand ils auront secoué ce joug nécessaire. »

4. Et non *prévirent*, comme portent par erreur certaines éditions. *Prévenir*, au sens d'avertir, n'est pas de la langue du xvii<sup>e</sup> siècle.

5. « Ceux qui ne veulent pas déférer à Dieu et à son Église, qui sont les maîtres des sages, par un juste jugement de Dieu, sont envoyés à l'expérience, qui est appelée si élégamment par saint Grégoire de Nazianze la maîtresse des téméraires et des insensés. » (*Serm. sur le Respect dû à la vérité.*)

6. Nous verrons dans l'*Or. fun. du prince de Condé* : « Tout nage dans le sang, tout *est en proie.* » Bossuet semble aimer cette expression dont on trouve des exemples dans les écrivains du xvi<sup>e</sup> siècle : « Aujourd'hui ce royaume de France *est en proie.* » (MONTLUC, *Mém.*, liv. VI.) « Ils ne font pas moins de ravage dans leur propre pays, que si c'estoit en celui des ennemis, où toutes choses *sont en proie.* » (LANOUE, XIII.)

7. Il semble que la gradation ne soit pas bien observée : car *la terre* est plus en sûreté que *les ports*; mais il faut se souvenir que ce qui domine dans le sens du mot *port*, c'est l'idée d'abri, de refuge.

8. Cette belle image se trouve déjà dans Cicéron : *Quid dicam insulas Græciæ? quæ, fluctibus cinctæ, natant pæne ipsæ, cum civitatum institutis et moribus?* « Que dirai-je des îles de la Grèce, qui, entourées par les flots, semblent flotter elles-mêmes avec leurs institutions et leurs mœurs? » (*Rép.*, II, 4.) Massillon a dit de même, à propos de la révolution de 1688 : « Une nation vaillante, mais aussi orageuse que la mer qui l'environne. » (*Or. fun. de Louis XIV.*)



froyable débordement <sup>1</sup> de mille sectes bizarres. Qui sait si, étant revenue de ses erreurs prodigieuses touchant la royauté, elle ne poussera pas plus loin ses réflexions; et si, ennuyée <sup>2</sup> de ses changements, elle ne regardera pas avec complaisance <sup>3</sup> l'état qui a précédé? Cependant admirons ici la piété de la Reine, qui a su si bien conserver les précieux restes de tant de persécutions. Que de pauvres, que de malheureux, que de familles ruinées pour la cause de la foi, ont subsisté pendant tout le cours de sa vie par l'immense profusion de ses aumônes! Elles se répandaient de toutes parts jusqu'aux dernières extrémités de ses trois royaumes; et s'étendant par leur abondance même sur les ennemis de la foi, elles adoucissaient leur aigreur, et les ramenaient à l'Église. Ainsi, non seulement elle conservait, mais encore elle augmentait le peuple de Dieu. Les conversions étaient innombrables; et ceux qui en ont été témoins oculaires nous ont appris que, pendant trois ans de séjour qu'elle a fait dans la cour du roi son fils <sup>4</sup>, la seule chapelle royale a vu plus de trois cents convertis, sans parler des autres, abjurer saintement leurs erreurs entre les mains de ses aumôniers. Heureuse d'avoir conservé si soigneusement l'étincelle de ce feu divin que Jésus est venu allumer au monde (a)! Si jamais l'Angleterre revient à soi, si ce levain précieux vient un jour à sanctifier toute cette masse <sup>5</sup>, où il a été

1. Rapprochez *inondée* et *débordement*, pour apprécier la justesse de l'image.

2. *Ennuyée*. Le mot a perdu de la force qu'il avait au xvii<sup>e</sup> siècle, comme on le voit par cet exemple et par ces vers de Corneille :

Auguste s'est lassé d'être si rigoureux.  
En ces occasions, *ennuyé* de supplices,  
Ayant puni les chefs, il pardonne aux complices.

(*Cinna*, III, I.)

3. *Elle ne regardera pas avec complaisance*, elle ne se complaira pas à regarder.

4. Dans son séjour à Londres de 1662 à 1665. — V. la notice.

5. Expression empruntée à saint Paul : *Modicum fermentum totam massam corrumpit* : « un peu de levain fait lever toute la masse. » (I Cor., v, 6.) Remarquez comme Bossuet modifie heureusement

(a) Luc, xii, 49.

mêlé par ces royales mains, la postérité la plus éloignée n'aura pas assez de louanges pour célébrer les vertus de la religieuse Henriette, et croira devoir à sa piété l'ouvrage si mémorable du rétablissement de l'Église<sup>1</sup>.

Que si l'histoire de l'Église garde chèrement la mémoire de cette Reine, notre histoire ne taira pas les avantages qu'elle a procurés à sa maison et à sa patrie<sup>2</sup>. Femme et mère très chérie et très honorée, elle a réconcilié avec la France le roi son mari et le roi son fils. Qui ne sait qu'après la mémorable action de l'île de Ré<sup>3</sup>, et durant ce fameux siège de la Rochelle<sup>4</sup>, cette princesse, prompte à se servir des conjonctures importantes, fit conclure la paix, qui empêcha l'Angleterre de continuer son secours aux calvinistes révoltés? Et dans ces dernières années, après que notre grand roi, plus jaloux de sa parole et du salut de ses alliés que de ses propres intérêts, eut déclaré la guerre aux Anglais<sup>5</sup>, ne fut-elle pas

l'expression de l'Apôtre par l'emploi de l'adjectif *précieux* et du verbe *sanctifie*.

1. C'est la troisième fois en quelques lignes que Bossuet revient sur cette idée. Le rétablissement de Charles II avait fait concevoir à ce sujet des espérances qui ne devaient pas se réaliser, mais dont Bossuet s'était déjà rendu l'interprète, dans un sermon pour la fête de la Visitation, prononcé, en 1660, dans l'église du couvent de Chaillot : « Il le fera, Madame, nous l'espérons : et si nos vœux sont exaucés, peut-être arrivera-t-il... car qui sait les secrets de la Providence ? ... Après que Dieu a rétabli le trône du roi, sa bonté disposera tellement les choses que le roi rétablira le trône de Dieu. »

2. Ici encore Bossuet loue la reine d'actes qui, à ses yeux d'orateur français et catholique, étaient dignes d'éloge, mais que les Anglais avaient jugés autrement.

3. *Mémorable* par l'héroïque résistance de la petite garnison de l'île, que commandait le marquis de Toiras, et qui avait forcé Buckingham à se rembarquer honteusement pour l'Angleterre (1627).

4. Le siège de La Rochelle par Richelieu, qui dura du 10 août 1627 au 28 octobre 1628, et pendant lequel Charles I<sup>er</sup> envoya au secours des protestants français quatre expéditions successives, dont aucune ne put pénétrer jusqu'à la ville assiégée.

5. En 1665, une rivalité d'intérêts commerciaux et de suprématie maritime avait fait éclater la guerre entre l'Angleterre et la Hollande. Les Hollandais réclamèrent l'appui de Louis XIV, avec lequel ils étaient unis par un traité de commerce. Il leur envoya une flotte qui ne leur fut pas d'un grand secours. Mais, par l'intermédiaire de la reine

encore une sage et heureuse médiatrice ? Ne réunit-elle pas les deux royaumes ? Et depuis encore, ne s'est-elle pas appliquée en toutes rencontres à conserver cette même intelligence ? Ces soins regardent maintenant Vos Altesses Royales<sup>1</sup>; et l'exemple d'une grande Reine, aussi bien que le sang de France et d'Angleterre, que vous avez uni par votre heureux mariage, vous doit inspirer le désir de travailler sans cesse à l'union de deux rois qui vous sont si proches, et de qui la puissance et la vertu peuvent faire le destin de toute l'Europe<sup>2</sup>.

Monseigneur, ce n'est plus seulement par cette vaillante main et par ce grand cœur que vous acquerrez de la gloire. Dans le calme d'une profonde paix<sup>3</sup> vous aurez des moyens de vous signaler; et vous pouvez servir l'État sans l'alarmer, comme vous avez fait tant de fois<sup>4</sup>, en exposant au milieu des plus grands hasards de la guerre une vie aussi précieuse et aussi nécessaire que la vôtre. Ce service, Monseigneur, n'est pas le seul qu'on

mère, il se rapprocha secrètement de l'Angleterre, et, peu de temps après, la paix de Bréda (21 juillet 1667) était signée entre les trois puissances.

1. *Vos Altesses Royales*: Le duc et la duchesse d'Orléans. Senault s'est montré moins adroit dans son compliment: « Un mois après elle revint en cette cour, et acheva heureusement le mariage de Madame avec Monsieur, qui avoit esté un de ses plus violents désirs. J'aurois cent choses à vous dire sur ceste alliance, et sur le mérite des deux personnes qu'elle contractèrent; mais il est temps que je finisse, et je craindrois que parmy tant de sujets lugubres on ne m'accusast d'y mêler indiscrettement les magnificences d'une nopce: *Musica in luctu importuna narratio*. Et puis il me faudroit plus de temps qu'il ne m'en reste pour parler d'un héros et d'une héroïne qui font la gloire et la joye du siècle présent, et de leurs illustres descendants qui feront l'ornement des siècles futurs. »

2. En parlant ainsi, Bossuet ne se doutait pas que la duchesse d'Orléans allait bientôt négocier une alliance entre son frère Charles II et Louis XIV.

3. On ne savait pas que Louis XIV n'avait signé le traité d'Aix-la-Chapelle que pour préparer une guerre contre la Hollande.

4. Le duc d'Orléans avait montré de la bravoure dans la campagne de Flandre. Il se distingua plus tard dans la guerre de 1672, et battit même le prince d'Orange à Cassel, en 1677.

attend<sup>1</sup> de vous; et l'on peut tout espérer d'un prince que la sagesse conseille, que la valeur anime, et que la justice accompagne dans toutes ses actions. Mais où m'emporte mon zèle, si loin de mon triste sujet? Je m'arrête à considérer les vertus de Philippe<sup>2</sup>, et je ne songe pas que je vous dois l'histoire des malheurs de Henriette.

J'avoue, en la commençant, que je sens plus que jamais la difficulté de mon entreprise. Quand j'envisage de près les infortunes inouïes d'une si grande Reine, je ne trouve plus de paroles; et mon esprit, rebuté de tant d'indignes traitements qu'on a faits à la majesté et à la vertu, ne se résoudrait jamais à se jeter parmi tant d'horreurs, si la constance admirable avec laquelle cette princesse a soutenu ses calamités ne surpassait de bien loin les crimes qui les ont causées. Mais en même temps, Chrétiens, un autre soin me travaille<sup>3</sup>. Ce n'est pas un ouvrage humain que je médite. Je ne suis pas ici un historien qui doive vous développer le secret des cabinets, ni l'ordre des batailles, ni les intérêts des partis : il faut que je m'élève au-dessus de l'homme pour faire trembler toute créature sous les jugements de Dieu<sup>4</sup>. « J'entrerai, avec David, dans les puissances du Seigneur (a) »; et j'ai

1. Nous dirions : qu'on attende; mais l'emploi de l'indicatif se justifie parce qu'il n'y a pas de doute dans l'esprit de l'orateur.

2. Sur ce prince voyez les mémoires de la Princesse Palatine (Charlotte-Elisabeth de Bavière), sa seconde femme. — Saint-Simon l'a fort maltraité : « Il n'avoit que les mauvaises qualités des femmes... il n'étoit capable de rien. Personne de si mou de corps et d'esprit, de plus gouverné, ni de plus méprisé par ses favoris, et très souvent de plus mal mené par eux. Tracassier et incapable de garder aucun secret, soupçonneux, défiant, etc. »

Mme de la Fayette, qui est plus indulgente, en fait cependant ce portrait peu flatteur : « Ses inclinations étoient aussi conformes aux occupations des femmes que celles du Roi en étoient éloignées ; il étoit beau et bien fait, mais d'une taille plus convenable à une princesse qu'à un prince... son amour-propre sembloit ne le rendre capable d'attachement que pour lui-même. » (*Hist. de Madame*, 1<sup>re</sup> partie.)

3. Il dira de même dans l'*Or. fun. du prince de Condé* : « La vigilance de cette princesse ne calme pas les soins qui le travaillent. »

4. On ne saurait mieux définir le rôle de l'orateur sacré.

à vous faire voir les merveilles<sup>1</sup> de sa main et de ses conseils; conseils de juste vengeance sur l'Angleterre; conseils de miséricorde pour le salut de la Reine; mais conseils marqués par le doigt de Dieu, dont l'empreinte est si vive et si manifeste dans les événements que j'ai à traiter qu'on ne peut résister à cette lumière.

Quelque haut qu'on puisse remonter pour rechercher dans les histoires les exemples des grandes mutations<sup>2</sup>, on trouvera que jusques ici elles sont causées ou par la mollesse, ou par la violence des princes. En effet, quand les princes, négligeant de connaître leurs affaires et leurs armées, ne travaillent qu'à la chasse, comme disait cet historien<sup>3</sup>, n'ont de gloire<sup>4</sup> que pour le luxe, ni d'esprit que pour inventer des plaisirs; ou quand, emportés par leur humeur violente<sup>5</sup>, ils ne gardent plus ni lois ni mesure, et qu'ils ôtent les égards<sup>6</sup> et la crainte aux hommes, en faisant que les maux qu'ils souffrent leur paraissent plus insupportables que ceux qu'ils prévoient<sup>7</sup>; alors ou la licence excessive, ou la patience poussée à l'extrémité<sup>8</sup>, menacent terriblement<sup>9</sup> les maisons régnautes. Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, était juste, modéré, magnanime, très instruit de ses affaires et des moyens de régner. Jamais prince ne fut plus capable de rendre la royauté, non seulement vénérable et sainte, mais encore aimable et chère à ses peuples<sup>10</sup>. Que lui peut-

1. Comme il dira, en parlant du prince de Condé : « les *merveilles* de sa vie. »

2. Nous dirions *révolutions*.

3. C'est en parlant des monarques de l'Inde que Quinte-Curce (VIII, 9) a dit : *Venatus maximus labor est*.

4. N'ont de gloire que pour, mettent toute leur gloire dans...

5. *Violence, humeur violente*, termes à rapprocher et à peu près synonymes de tyrannie, caractère tyrannique.

6. *Egards*, respect, déférence, s'applique ordinairement aux rapports du supérieur avec l'inférieur.

7. Phrase d'un concision et d'une vigueur dignes de Tacite.

8. *Poussée à l'extrémité*, poussée à bout.

9. *Terriblement* est pris dans son sens propre, d'une manière terrible.

10. Il convient d'opposer au jugement de Bossuet sur Charles I<sup>er</sup> celui de l'historien Macaulay : « Il serait injuste de refuser à Charles

on reprocher, sinon la clémence<sup>1</sup>? Je veux bien avouer de lui ce qu'un auteur célèbre a dit de César, qu'il a été clément jusqu'à être obligé de s'en repentir : « *Cæsari proprium et peculiare sit clementiæ insigne, qua usque ad pœnitentiam omnes superavit*<sup>2</sup>. » Que ce soit donc là, si l'on veut, l'illustre<sup>3</sup> défaut de Charles aussi bien que de César<sup>4</sup>; mais que ceux qui veulent croire que tout est faible dans les malheureux et dans les vaincus ne pensent pas pour cela nous persuader que la force ait manqué à son courage, ni la vigueur à ses conseils. Poursuivi à toute outrance par l'implacable malignité de la fortune, trahi de tous les siens, il ne s'est pas manqué à lui-même. Malgré les mauvais succès de ses armes infortunées, si on a pu le vaincre, on n'a pas pu le forcer<sup>5</sup>; et, comme il n'a jamais refusé ce qui était raisonnable, étant vainqueur, il a toujours rejeté ce qui était faible<sup>6</sup> et injuste, étant captif<sup>7</sup>. J'ai peine à<sup>8</sup> contempler

quelques-unes des qualités d'un bon et même d'un grand prince. Il écrivait et parlait non pas comme son père, avec la justesse d'un professeur, mais comme un gentilhomme intelligent et bien élevé. Son goût en littérature et en art était excellent; il avait de la dignité dans les manières, quoique sans grace; sa vie privée était irréprochable. La mauvaise loi fut la principale cause de ses malheurs et reste comme la principale tache sur sa mémoire. Il était réellement poussé par un penchant incurable vers les voies obscures et détournées. Il peut sembler étrange que sa conscience, qui, dans des choses de peu d'importance, était assez délicate, ne lui ait jamais reproché un vice si grave. Mais il y a des raisons de croire qu'il était perfide, non seulement par tempérament et par habitude, mais aussi par principe. Il semble avoir appris des théologiens qu'il estimait beaucoup, qu'entre lui et ses sujets il ne pouvait rien y avoir qui ressemblât à un contrat mutuel; que, même le voulût-il, il ne pouvait se dépouiller du pouvoir despotique; et que, dans toute promesse qu'il faisait, était impliquée la réserve que cette promesse pourrait être violée en cas de nécessité, nécessité dont il était seul juge.» (*Hist. d'Angl.*, ch. 1<sup>er</sup>.)

1. Var. : sa clémence (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> éd.).

2. Pline, *Hist. nat.*, VII, 25.

3. *L'illustre défaut*, le beau, le glorieux défaut.

4. L'histoire ne justifie pas ce rapprochement entre César et Charles I<sup>er</sup>.

5. *Forcer*, faire fléchir.

6. *Ce qui était faible*, ce qui aurait été un acte de faiblesse.

7. *Vaincre... forcer... étant vainqueur... étant captif*, antithèses pleines de force.

8. *J'ai peine à* a le même sens que dans ce vers de Corneille :

son grand cœur dans ces dernières épreuves. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui se sait connaître<sup>1</sup>; et ceux qui ont vu de quel front<sup>2</sup> il a paru dans la salle de Westminster<sup>3</sup> et dans la place de Whitehall<sup>4</sup>, peuvent juger aisément combien il était intrépide à la tête de ses armées, combien auguste et majestueux au milieu de son palais et de sa cour. Grande Reine, je satisfais à vos plus tendres désirs quand je célèbre ce monarque; et ce cœur, qui n'a jamais vécu que pour lui, se réveille, tout poudre qu'il est<sup>5</sup>, et devient sensible, même sous ce drap mortuaire, au nom d'un époux si cher, à qui ses ennemis mêmes accorderont le titre de sage et celui de juste, et que la postérité mettra au rang des grands princes, si son histoire trouve des lecteurs dont le jugement ne se laisse pas maîtriser aux événements ni à la fortune<sup>6</sup>.

Ceux qui sont instruits des affaires, étant obligés

*On a peine à haïr ce qu'on a bien aimé.*

(Sertorius, I, 3.)

1. C'est-à-dire qui a conscience de sa dignité.

2. *De quel front.* — C'est ainsi que Voltaire a dit :

Il se présente aux Seize, il demande des fers,

*Du front* dont il aurait condamné ces pervers.

(Henriade, IV.)

3. Où il fut jugé.

4. Où il fut décapité.

5. Var. tout *cenôtre* qu'il est. — *Tout*, même avec le sens adverbial, s'accorde ordinairement avec l'adjectif féminin ou le substantif féminin pris adjectivement qui le suit, quand l'un ou l'autre commence par une consonne; mais, suivant Littré, *tout* reste invariable, si le substantif est un nom de chose.

6. Voltaire paraît avoir mieux résumé le jugement de la postérité sur Charles I<sup>er</sup> : « Il avait voulu, dit-il, rendre son pouvoir en Angleterre indépendant des lois, et changer la religion en Ecosse. Trop opiniâtre pour se désister de ses desseins et trop faible pour les exécuter, bon mari, bon maître, bon père, honnête homme, mais monarque mal conseillé, il s'engagea dans une guerre civile, qui lui fit perdre enfin le trône et la vie sur un échafaud, par une révolution inouïe. »

(Siècle de Louis XIV, ch. II.)

d'avouer que le Roi n'avait point donné d'ouverture<sup>1</sup> ni de prétexte aux excès sacrilèges dont nous abhorrons la mémoire, en accusent la fierté indomptable de la nation; et je confesse que la haine des parricides<sup>2</sup> pourrait jeter les esprits dans ce sentiment. Mais, quand on considère de plus près l'histoire de ce grand royaume, et particulièrement les derniers règnes, où l'on voit non seulement les rois majeurs<sup>3</sup>, mais encore les pupilles<sup>4</sup>, et les reines mêmes<sup>5</sup> si absolues et si redoutées; quand on regarde la facilité incroyable avec laquelle la religion a été ou renversée, ou rétablie par Henri, par Édouard, par Marie, par Élisabeth<sup>6</sup>, on ne trouve ni la nation si rebelle, ni ses parlements si fiers et si factieux : au contraire, on est obligé de reprocher à ces peuples d'avoir été trop soumis, puisqu'ils ont mis sous le joug leur foi même et leur conscience. N'accusons donc pas aveuglément le naturel des habitants de l'île la plus célèbre du monde, qui, selon les fidèles histoires, tirent leur origine des Gaules<sup>7</sup>; et ne croyons pas que les Merciens<sup>8</sup>, les Danois et les Saxons<sup>9</sup> aient tellement corrompu en

1. *D'ouverture*, d'occasion, de motif.

2. *Régicide* n'était pas encore inventé.

3. Henri VIII.

4. Édouard VI, fils de Henri VIII et de Jeanne Seymour, roid à ix ans, mort à dix-sept.

5. Marie Tudor, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, et Elisabeth, fille de Henri VIII et d'Anne de Boleyn.

6. Henri VIII, tout en rompant avec Rome, avait prétendu rester orthodoxe; et le bill des six articles, voté par le Parlement, maintenait sous les peines les plus terribles, les dogmes que repoussaient les réformés. — Sous Édouard VI, les nouvelles doctrines, protégées par le régent Sommerset, firent de grands progrès et l'Angleterre devint presque luthérienne. — Marie Tudor rétablit violemment le catholicisme. — Elisabeth, après une vaine tentative de transaction avec le pape, établit définitivement la religion anglicane.

7. La communauté d'origine des Gaulois et des Bretons ne paraît pas douteuse.

8. Les *Merciens* sont ici pour les Angles; la Mercie était un des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne.

9. Il eût été plus exact de dire les Saxons, les Angles et les Danois; ce n'est que vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle que les Danois commencèrent à envahir l'Angleterre.



eux ce que nos pères leur avaient donné de bon sang<sup>1</sup>, qu'ils soient capables de s'emporter à des procédés si barbares, s'il ne s'y était mêlé d'autres causes. Qu'est-ce donc qui les a poussés ? Quelle force, quel transport, quelle intempérie<sup>2</sup> a causé ces agitations et ces violences ? N'en doutons pas, Chrétiens : les fausses religions, le libertinage d'esprit<sup>3</sup>, la fureur de disputer des choses divines sans fin, sans règle, sans soumission<sup>4</sup>, a emporté les courages<sup>5</sup>. Voilà les ennemis que la Reine a eu à combattre, et que ni sa prudence, ni sa douceur, ni sa fermeté n'ont pu vaincre.

J'ai déjà dit quelque chose de la licence où se jettent les esprits, quand on ébranle les fondements de la reli-

1. Expression bizarre d'une idée singulière. Le *bon sang*, qui coulait dans les veines des Français, ne les a pas empêchés, à la fin du siècle suivant, de traiter un descendant de Louis XIV comme les Anglais avaient traité Charles I<sup>er</sup>.

2. *Intempérie*. — C'est peut-être le seul exemple de ce mot employé au sens moral. Il faut le rapprocher du sens qu'il avait dans l'ancienne médecine, où il était fréquemment employé. Molière fait dire à M. Purgon : « Je vous abandonne... à l'*intempérie* de vos entrailles. » (*Malade imaginaire*, III, 5) et Mme de Sévigné a dit : « Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'*intempérie* de votre sang. » (16 fév. 1680.)

3. On pense à ce vers de Molière :

Mon frère, ce discours sent le libertinage.

(*Tartufe*, I, 6.)

Sur le sens des mots *libertin* et *libertinage*, v. note 3, p. 112.

4. Dans l'exorde d'un sermon sur l'*Incrédulité*, le P. Elisée a cousu cette phrase à une autre de la même oraison funèbre, comme il suit : « Un chagrin superbe, une indocile curiosité, un esprit de révolte et d'indépendance, ont pris la place de cette foi docile et soumise qui caractérisait les premiers fidèles ; la fureur de disputer sur les choses divines sans règle et sans soumission a multiplié les erreurs. »

5. *Les courages*, les cœurs. Il dira de même plus loin : « Ce qui est plus insupportable à un grand courage », pour à un grand cœur. *Courage*, qui a la même étymologie que *cœur*, en avait aussi le sens :

La parole suffit entre les grands courages.

(CORNEILLE, *Sertorius*, I, II.)

gion et qu'on remue les bornes une fois posées<sup>1</sup>. Mais, comme la matière que je traite me fournit un exemple manifeste et unique dans tous les siècles de ces extrémités furieuses, il est, Messieurs, de la nécessité de mon sujet de remonter jusques au principe, et de vous conduire pas à pas par tous les excès où le mépris de la religion ancienne et celui de l'autorité de l'Église ont été capables de pousser les hommes.

Donc<sup>2</sup> la source de tout le mal est que ceux qui n'ont pas craint de tenter au siècle passé la réformation par le schisme, ne trouvant point de plus fort rempart contre toutes leurs nouveautés que la sainte autorité de l'Église, ils<sup>3</sup> ont été obligés de la renverser. Ainsi les décrets des conciles, la doctrine des Pères et leur sainte unanimité, l'ancienne tradition du Saint-Siège et de l'Église catholique, n'ont plus été comme autrefois des lois sacrées et inviolables. Chacun s'est fait à soi-même un tribunal où il s'est rendu l'arbitre de sa croyance<sup>4</sup>; et, encore qu'il semble que les novateurs aient voulu retenir les esprits en les renfermant dans les limites de l'Écriture Sainte, comme ce n'a été qu'à condition que chaque fidèle en deviendrait l'interprète et croirait que le Saint-Esprit lui

Le nom d'amant peut-être offense son courage.

(RACINE, *Phèdre*, II, 1.)

« Cela les fit rire de bon courage. » (SCARRON, *Roman comique*, I<sup>re</sup> p., ch. VII.)

1. Souvenir de ce passage des Proverbes (XXII, 28) : *Ne transferas terminum antiquum quem fecerunt patres tui* : « Ne déplace point la borne ancienne que tes pères ont posée. »

2. Vaugelas dit qu'il est bon de placer ainsi quelquefois la conjonction *donc*, « pour diversifier son usage. » Mais il faut ajouter que, placée en tête de la phrase, elle lui donne un ton particulier d'autorité.

3. Pléonasme par répétition du sujet fréquent chez Bossuet, surtout après un participe présent.

4. « Lorsqu'on a mis dans la tête d'un peuple ignorant que tout est si clair dans l'Écriture, qu'il y entend tout ce qu'il y faut entendre et qu'ainsi il se peut passer du jugement de tous les pasteurs et de tous les siècles, il prend pour vérité constante le premier sens qui se présente à son esprit. » (*Hist. des Var.*, VII.)

en dicte l'explication, il n'y a point de particulier qui ne se voie autorisé par cette doctrine à adorer ses inventions, à consacrer ses erreurs, à appeler Dieu tout ce qu'il pense <sup>1</sup>. Dès lors on a bien prévu que, la licence n'ayant plus de frein, les sectes se multiplieraient jusqu'à l'infini ; que l'opiniâtreté <sup>2</sup> serait invincible, et que, tandis que les uns ne cesseraient de disputer, ou donneraient leurs rêveries pour inspirations, les autres, fatigués de tant de folles visions et ne pouvant plus reconnaître la majesté de la religion déchirée par tant de sectes, iraient enfin chercher un repos funeste et une entière indépendance dans l'indifférence des religions <sup>3</sup> ou dans l'athéisme.

Tels, et plus pernicieux encore, comme vous verrez dans la suite, sont les effets naturels de cette nouvelle doctrine. Mais, de même qu'une eau débordée ne fait pas partout les mêmes ravages, parce que sa rapidité ne trouve pas partout les mêmes penchans <sup>4</sup> et les mêmes ouvertures : ainsi, quoique cet esprit d'indocilité et d'indépendance soit également répandu dans toutes les hérésies de ces derniers siècles, il n'a pas produit universellement les mêmes effets ; il a reçu diverses limites, suivant que la crainte, ou les intérêts, ou l'humeur des particuliers et des nations, ou enfin la puissance divine, qui donne quand il lui plaît des bornes secrètes aux passions des hommes les plus emportées, l'ont différemment retenu. Que s'il s'est montré tout entier à l'Angleterre, et si sa malignité s'y est déclarée sans réserve, les rois en ont souffert, mais aussi les rois en ont été cause. Ils ont trop

1. Cette expression ne dépasse-t-elle pas un peu la juste mesure ?

2. *L'opiniâtreté*, l'attachement à ses propres opinions.

3. « On voit l'état présent de la Réforme et la pente de ces Églises prétendues, qui ont pour fondement qu'il n'y a rien de vivant à quoi on doive s'assujettir en matière de religion. Le socinianisme s'y déborde comme un torrent sous le nom de tolérance ; les mystères s'en vont les uns après les autres ; la foi s'éteint ; la raison humaine en prend la place, et on y tombe à grands flots dans l'indifférence des religions. » (*VI<sup>e</sup> Avert. aux protestants.*)

4. *Penchans*, pentes. Ce mot ne s'emploie ordinairement au pluriel qu'avec le sens moral d'inclinations.

fait sentir aux peuples que l'ancienne religion <sup>1</sup> se pouvait changer <sup>2</sup>. Les sujets ont cessé d'en révéler les maximes, quand ils les ont vu <sup>3</sup> céder aux passions et aux intérêts de leurs princes. Ces terres, trop remuées et devenues incapables de consistance, sont tombées de toutes parts et n'ont fait voir que d'effroyables précipices. J'appelle ainsi tant d'erreurs téméraires et extravagantes qu'on voyait paraître tous les jours <sup>4</sup>. Ne croyez pas que ce soit seulement la querelle de l'épiscopat, ou quelques chicanes sur la liturgie anglicane, qui aient ému les Communes <sup>5</sup>. Ces disputes n'étaient <sup>6</sup> encore que de faibles commencements par où <sup>7</sup> ces esprits turbulents faisaient comme un essai de leur liberté, Mais quelque chose de plus violent se remuait dans le fond des cœurs : c'était un dégoût secret de tout ce qui a de l'autorité, et une démangeaison <sup>8</sup> d'innover sans fin, après qu'on en a vu le premier exemple.

Ainsi les Calvinistes, plus hardis que les Luthériens <sup>9</sup>,

1. Remarquez l'emploi fréquent de l'épithète *ancienne* : l'ancienne religion, l'ancienne tradition, la soumission *ancienne*, par opposition à *nouveauté*, *nouvelle* doctrine. Pour Bossuet, homme de tradition, la doctrine ancienne est la vraie, la nouvelle ne peut être qu'erreur. M. Sainte-Beuve a dit de lui : « Il avait besoin... de n'admettre aucun doute, de ne tolérer aucune inquiétude d'opinion, aucune recherche de vérité nouvelle : il entraînait en impatience dès qu'on remuait autour de lui. » (*Nouveaux Lundis*, t. II, p. 339.)

2. *Se changer*, pour être changée.

3. Orthographe des éditions originales. Molière fait dire à Elmire :

Aurais-je pris la chose ainsi qu'on m'a vu faire.

(*Tartufe*, IV, v.)

4. Il va les énumérer tout à l'heure.

5. *Les Communes*, La Chambre des communes, qui forme avec la Chambre des lords le parlement anglais. Les presbytériens y formaient un parti considérable qui repoussait l'épiscopat. L'archevêque Laud, devenu ministre, avait voulu imposer aux trois royaumes la liturgie et les rites de l'Eglise anglicane, ce qui avait amené le soulèvement de l'Ecosse, qui fut le commencement de la révolution.

6. Var. : tout cela n'était.

7. *Par où*, tour plus vif que *par lesquels*.

8. C'est ainsi que Massillon dira : « une vaine *démangeaison* de tout savoir et de décider sur tout. » (*Petit Carême*, *Sur les fautes légères*.)

9. Les Calvinistes, qui, en Angleterre, prirent le nom de *Presbytériens*

ont servi à établir les Sociniens <sup>1</sup>, qui ont été plus loin qu'eux, et dont ils grossissent tous les jours le parti. Les sectes infinies des Anabaptistes <sup>2</sup> sont sorties de cette même source; et leurs opinions, mêlées au Calvinisme, ont fait naître les Indépendants <sup>3</sup>, qui n'ont point eu de bornes; parmi lesquels on voit les Trembleurs <sup>4</sup>, gens fanatiques qui croient que toutes leurs rêveries leur sont inspirées, et ceux qu'on nomme Chercheurs <sup>5</sup>, à cause que, dix-sept cents ans après Jésus-Christ, ils cherchent encore la religion, et n'en ont point d'arrêtée <sup>6</sup>.

C'est, Messieurs, en cette sorte que les esprits, une fois

ou de *Puritains*, rejetaient l'épiscopat et n'admettaient aucune hiérarchie dans l'Eglise; ils acceptaient la royauté, mais une royauté tempérée par le Parlement.

1. Les Sociniens tiraient leur nom de l'italien Lelio Socin (1525-1562), dont ils avaient adopté les doctrines: ils niaient la Trinité et la divinité de Jésus-Christ. Cette secte fut introduite en Angleterre par John Biddle, qui, enfermé trois fois par ordre du Long Parlement, fut encore privé deux fois de sa liberté sous Cromwell, et mourut en prison.

2. Les Anabaptistes professaient l'indépendance absolue en matière religieuse, la communauté des biens et la polygamie. Ils formaient des sectes nombreuses connues sous le nom de Brownistes, Fennilistes, Millénaires, Antinomites, Adamites, etc.

3. Les Indépendants ne voulaient ni roi ni prêtres; ils étaient partisans de la liberté religieuse. Aussi Cromwell, qui appartenait à cette secte, permit-il aux juifs de bâtir une synagogue à Londres. Il n'est pas conforme à la vérité historique de faire dériver les Indépendants des Anabaptistes.

4. Les Trembleurs, plus connus sous le nom de Quakers, fort répandus aujourd'hui en Amérique, remarquables par leur amour extrême de l'égalité et l'austérité de leurs mœurs; ils tiraient leur nom de ce que le premier apôtre de cette doctrine, George Fox, et ses premiers disciples, quand ils allaient prêcher, étaient saisis d'une sorte de tremblement nerveux (*to quake*, trembler), qu'ils attribuaient à l'inspiration divine.

5. Les Chercheurs (*seekers*), secte fondée par Henri Vane, qui mourut sur l'échafaud en 1662; leurs doctrines assez obscures étaient surtout négatives; mécontents de toutes les formes religieuses, ils attendaient une révélation nouvelle.

6. Cette multiplicité de sectes pullulant à l'infini est pour l'orateur catholique l'occasion d'un triomphe facile. Mais il ne voit pas qu'elle accusait une ferveur de l'esprit religieux, qui, en communiquant aux sujets révoltés de Charles I<sup>er</sup> un enthousiasme aveugle et une inébranlable constance, devait les rendre invincibles. Il est juste, d'ailleurs, de rappeler que, parmi ces sectaires, beaucoup confessèrent leur foi au milieu des supplices et opposèrent aux persécutions un courage que Bossuet admirerait chez les martyrs.

émus <sup>1</sup>, tombant de ruines en ruines, se sont divisés en tant de sectes <sup>2</sup>. En vain les rois d'Angleterre ont cru pouvoir les retenir sur cette pente dangereuse en conservant l'Episcopat : car que peuvent des évêques qui ont anéanti eux-mêmes l'autorité de leur chaire, et la révérence qu'on doit à la succession, en condamnant ouvertement leurs prédécesseurs jusques à la source même de leur sacre, c'est-à-dire jusqu'au pape saint Grégoire, et au saint moine Augustin, son disciple, et le premier apôtre de la nation anglaise <sup>3</sup>. Qu'est-ce que l'Episcopat, quand il se sépare de l'Eglise, qui est son tout, aussi bien que du Saint-Siège, qui est son centre, pour s'attacher, contre sa nature, à la royauté comme à son chef <sup>4</sup> ? Ces deux puis-

1. *Emus*, mis en mouvement, sens du latin *moti*.

2. Fidèle à sa méthode de coudre ensemble des lambeaux de Bossuet, le P. Elisée dit, dans la 2<sup>e</sup> partie de son sermon *sur l'Incrédulité* : « A la réformation des Protestants succédèrent bientôt les entreprises plus hardies des Sociniens, et les chimères impies et sacrilèges des Indépendants : les esprits une fois émus sont tombés de ruines en ruines ; ils voulaient dans le commencement réformer la religion, ils ont fini par les approuver toutes ; et ne trouvant rien d'assuré dans leurs sectes, ils ont cherché un repos funeste et une entière indépendance dans l'athéisme ou dans l'entière indifférence des religions. »

3. « Mais que peuvent sur les consciences des décrets de religion qui tirant leur force de l'autorité royale, à qui Dieu n'a rien commis de semblable, n'ont rien que de politique ? Encore que Henri VIII les soutint par des supplices innombrables, et qu'il fit mourir cruellement, non seulement les catholiques qui détestaient sa suprématie, mais encore les luthériens et les zuingliens qui attaquaient aussi les autres articles de sa foi, toutes sortes d'erreurs se coulaient insensiblement dans l'Angleterre, et les peuples ne surent plus à quoi se tenir quand ils virent qu'on avait méprisé la chaire de saint Pierre, d'où l'on savait que la foi était venue en cette grande ile, soit qu'on voulût regarder la conversion de ses anciens habitants sous le pape saint Eleuthère, soit qu'on s'arrêtât à celle des Anglais qui fût procurée par le pape saint Grégoire. Tout l'état de l'Eglise anglicane, tout l'ordre de la discipline, toute la disposition de la hiérarchie de ce royaume, et enfin la mission aussi bien que la consécration de ses évêques, venaient si certainement de ce grand pape et de la chaire de saint Pierre ou des évêques qui le regardaient comme le chef de leur communion, que les Anglais ne pouvaient renoncer à cette sainte puissance sans affaiblir parmi eux l'origine même du christianisme et toute l'autorité des anciennes traditions. » (*Hist. des Var.*, liv. VII.)

Le moine saint Augustin fut envoyé en Angleterre, en 596, par le pape saint Grégoire, pour convertir les Saxons.

4. *Son tout, son centre, son chef*. Remarquez la justesse et la précision de ces expressions.

sances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement <sup>1</sup>, quand on les confond ensemble; et la majesté des rois d'Angleterre serait demeurée plus inviolable, si, contente de ses droits sacrés, elle n'avait point voulu attirer à soi les droits et l'autorité de l'Église. Ainsi rien n'a retenu la violence des esprits féconds en erreurs : et Dieu, pour punir l'irréligieuse instabilité de ces peuples, les a livrés à l'intempérance de leur folle curiosité; en sorte que l'ardeur de leurs disputes insensées, et leur religion arbitraire, est devenue <sup>2</sup> la plus dangereuse de leurs maladies.

Il ne faut point s'étonner s'ils perdirent le respect de la majesté et des lois, ni s'ils devinrent factieux, rebelles et opiniâtres. On énerve la religion quand on la change, et on lui ôte un certain poids, qui seul est capable de tenir les peuples <sup>3</sup>. Ils ont dans le fond du cœur je ne sais quoi d'inquiet <sup>4</sup> qui s'échappe <sup>5</sup>, si on leur ôte ce frein nécessaire; et on ne leur laisse plus rien à ménager, quand on leur permet de se rendre maîtres de leur religion. C'est de là que nous est né ce prétendu règne de Christ, inconnu jusques alors au christianisme, qui devait anéantir toute royauté et égaliser <sup>6</sup> tous les hommes; songe séditieux des Indépendants et leur chimère impie et sacrilège : tant il est vrai que tout se tourne en révolte et en pensées séditieuses, quand l'autorité de la religion est anéantie!

1. *S'embarrassent*, se gênent, se font obstacle, comme dans cette phrase du *Disc. sur l'hist. univ.* : « ces deux grandes républiques (Athènes et Lacédémone) s'embarrassaient dans le dessein qu'elles avaient d'assujettir toute la Grèce. » (III, 5.)

2. Le verbe au singulier avec plusieurs sujets, suivant un usage constant.

3. Le sens de *tenir* est expliqué par l'expression de *frein nécessaire*, qui est à la phrase suivante.

4. *Inquiet*, dans le sens du latin *inquietus*, qui ne peut rester en repos, comme dans cette phrase : « Il (le monde) sait remuer si puissamment je ne sais quoi d'inquiet et d'impatient que nous avons dans le fond du cœur. » (*Serm. sur la véritable conversion.*)

5. *Qui s'échappe*, comme un cheval à qui on ôte la bride, ainsi que cela est expliqué par les mots qui suivent.

6. *Égaliser*, expression préférable au néologisme *égaliser*. « La mort qui égale tout. » (*Or. fun. de la duchesse d'Orléans.*)

Mais pourquoi chercher des preuves d'une vérité que le Saint-Esprit a prononcée par une sentence manifeste? Dieu même menace les peuples qui altèrent la religion qu'il a établie de se retirer du milieu d'eux, et par là de les livrer aux guerres civiles. Écoutez comme il parle par la bouche du prophète Zacharie : « Leur âme, dit le Seigneur, a varié envers moi, » quand ils ont si souvent changé de religion; « et je leur ai dit : Je ne serai plus » votre pasteur » (a), c'est-à-dire : je vous abandonnerai à vous-mêmes et à votre cruelle destinée; et voyez la suite : « Que ce qui doit mourir aille à la mort; que ce » qui doit être retranché soit retranché. » Entendez-vous ces paroles? « Et que ceux qui demeureront se dévorent les » uns les autres. » O prophétie trop réelle et trop véritablement accomplie! La Reine avait bien raison de juger qu'il n'y avait point de moyen d'ôter les causes des guerres civiles qu'en retournant à l'unité catholique qui a fait fleurir durant tant de siècles l'Église et la monarchie d'Angleterre, autant que les plus saintes Églises et les plus illustres monarchies du monde. Ainsi, quand cette pieuse princesse servait l'Église, elle croyait assurer au Roi des serviteurs, en conservant à Dieu des fidèles. L'expérience a justifié ses sentiments; et il est vrai que le roi son fils n'a rien trouvé de plus ferme dans son service que ces catholiques si haïs, si persécutés, que lui avait sauvés la reine sa mère. En effet, il est visible que, puisque la séparation et la révolte contre l'autorité de l'Église a été la source d'où sont dérivés tous les maux, on n'en trouvera jamais les remèdes que par le retour à l'unité et par la soumission ancienne <sup>1</sup>. C'est le mépris de cette unité qui a divisé l'Angleterre. Que si vous me demandez comment tant de factions opposées et tant de sectes incompatibles, qui se devaient apparemment <sup>2</sup> dé-

1. Ici on pourrait dire, en se servant des termes mêmes de Bossuet, que « l'expérience n'a pas justifié ses sentiments ».

2. *Qui se devaient apparemment détruire*, qui paraissaient devoir se détruire.

(a) Zachar., xi, 8 et suiv..



truire les unes les autres, ont pu si opiniâtrément conspирer ensemble contre le trône royal, vous l'allez apprendre.

Un homme s'est rencontré <sup>1</sup> d'une profondeur d'esprit incroyable, hypocrite raffiné autant qu'habile politique, capable de tout entreprendre et de tout cacher, également actif et infatigable dans la paix et dans la guerre, qui ne laissait rien à la fortune de ce qu'il pouvait lui ôter par conseil <sup>2</sup> et par prévoyance; mais au reste si vigilant et si prêt à tout, qu'il n'a jamais manqué les occasions qu'elle lui a présentées; enfin un de ces esprits remuants et audacieux qui semblent être nés pour changer le monde<sup>3</sup>. Que le sort de tels esprits est hasardeux, et qu'il en paraît dans l'histoire à qui leur audace a été funeste! Mais aussi que ne font-ils pas, quand il plaît à Dieu de s'en servir? Il fut donné à celui-ci de tromper les peuples et de prévaloir contre les rois <sup>4</sup>. Car, comme il eut aperçu <sup>5</sup> que, dans ce mélange infini de sectes qui n'avaient plus de règles certaines, le plaisir de dogmatiser sans être repris ni contraint par aucune autorité ecclésiastique ni séculière était le charme qui possédait les esprits, il sut si bien les concilier par là <sup>6</sup> qu'il fit

1. On remarquera que, par un sentiment de délicatesse, Bossuet ne prononce pas le nom de Cromwell devant la fille de Charles I<sup>er</sup>.

2. *Conseil*, sagesse dans les résolutions, c'est le sens du latin *consilium*.

3. Comparez à ce portrait celui de Guillaume d'Orange, par Massillon : « Du fond de la Hollande sort un prince profond dans ses vues, habile à former des ligues et à réunir des esprits, plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre, plus à craindre encore dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées, un ennemi que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter; un de ces génies qui semblent nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains; un grand homme enfin, s'il n'avait jamais voulu être roi. » (*Or. fun. du Dauphin.*)

4. Souvenir lointain de l'Apocalypse. (XIII, 7.)

5. *Comme il eut aperçu*, ayant aperçu.

6. *Par là*, en les laissant dogmatiser à leur aise, c'est-à-dire en leur laissant la liberté de la prédication et de la prière, que chacun s'arrogait parmi les puritains, et en leur permettant même de prophétiser, ce qui était aussi une de leurs manies.

un corps redoutable de cet assemblage monstrueux. Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom <sup>1</sup>. Ceux-ci<sup>2</sup>, occupés du premier objet qui les avait transportés, allaient toujours, sans regarder qu'ils allaient à la servitude; et leur subtil conducteur, qui, en combattant, en dogmatissant, en mêlant mille personnages divers, en faisant le docteur et le prophète aussi bien que le soldat et le capitaine, vit qu'il avait tellement enchanté <sup>3</sup> le monde qu'il était regardé de toute l'armée comme un chef envoyé de Dieu pour la protection de l'indépendance, commença à s'apercevoir qu'il pouvait encore les pousser plus loin <sup>4</sup>. Je ne vous raconterai pas la suite trop fortunée de ses

1. Observation aussi vraie que profonde, et que confirme l'histoire des révolutions.

2. *Ceux-ci*, ceux qui composaient la multitude; exemple de syllepse.

3. *Enchanté* doit être rapproché du mot *charme*, qui est plus haut; il a quelque chose du sens d'*ensorcelé*.

4. Ce célèbre portrait de Cromwell n'est pas moins remarquable par la modération que par la vérité. A part l'épithète d'hypocrite raffiné, qu'on voudrait atténuer, on n'y saurait relever aucune expression violente; et, si Bossuet juge sévèrement Cromwell, il ne cherche pas à le rabaisser. M. Victor Hugo a cependant reproché à ce portrait de n'être qu'un « simple et sinistre profil », une « silhouette passionnée » (*passionnée* est au moins de trop). Mais, si l'on retranche de celui qu'il a tracé lui-même (dans la préface de *Cromwell*) tout ce qui est de l'homme privé, dont Bossuet n'avait pas à parler, pour ne voir que « le Cromwell militaire, le Cromwell politique », on reconnaîtra qu'il n'a pas ajouté un seul trait à ceux dont l'orateur catholique a peint, dans le *Protecteur*, « l'homme de guerre et l'homme d'État ». On appréciera mieux l'équité dont Bossuet a fait preuve, en rapprochant du portrait de Cromwell le jugement qu'en a porté M. Guizot, dont l'impartialité ne saurait être suspectée : « Le plus fougueux des sectaires, le plus actif des révolutionnaires, le plus habile des soldats; également prêt et ardent à parler, à prier, à conspirer, à combattre; expansif avec un abandon plein de puissance, et menteur au besoin avec une hardiesse intarissable, qui frappait ses ennemis mêmes de surprise et d'embarras; passionné et grossier, hasardeux et sensé, mystique et pratique, sans limite dans les perspectives de l'imagination, sans scrupule dans les nécessités de l'action; voulant à tout prix le succès; plus prompt que personne à en discerner et à en saisir les moyens, et donnant à tous, amis et ennemis, la conviction que nul ne réussirait si bien et n'irait si loin que lui. » (*Disc. sur la révolution d'Angleterre.*)

entreprises, ni ses fameuses victoires dont la vertu était indignée, ni cette longue tranquillité qui a étonné l'univers. C'était le conseil de Dieu d'instruire les rois à ne point quitter son Église. Il voulait découvrir<sup>1</sup> par un grand exemple tout ce que peut l'hérésie, combien elle est naturellement indocile et indépendante, combien fatale à la royauté et à toute autorité légitime. Au reste, quand ce grand Dieu a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours ; ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance<sup>2</sup>. « Je suis le Seigneur, » dit-il par la bouche de Jérémie ; « c'est moi qui ai fait la terre avec les » hommes et les animaux, et je la mets entre les mains de » qui il me plaît. Et maintenant j'ai voulu soumettre ces » terres à Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur (a). » Il l'appelle son serviteur, quoique infidèle, à cause qu'il l'a nommé pour exécuter ses décrets. « Et j'ordonne, poursuit-il, que tout lui soit soumis, jusqu'aux » animaux : » tant il est vrai que tout ploie<sup>3</sup> et que tout est souple quand Dieu le commande. Mais écoutez la suite de la prophétie : « Je veux que ces peuples lui obéissent,

1. *Découvrir*, mettre à découvert, rendre évident.

2. Bossuet a repris et développé cette idée dans le *Disc. sur l'hist. univ.* (III<sup>e</sup> partie, ch. VIII.)

Balzac avait déjà exprimé la même pensée dans un passage bien connu : « Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge, tout est Alexandre, tout est César : elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires. Dieu lui-même dit de ces gens-là qu'il les envoie dans sa colère et qu'ils sont les verges de sa fureur, etc. » (*Socrate chrétien*, Disc. VIII.)

3. Au XVII<sup>e</sup> siècle, *plier* et *p'oyer* s'employaient indistinctement dans le sens de céder, fléchir. Racine a dit dans la même pièce :

C'est lui qui devant moi refusant de *ployer*.

(*Esther*, II, 1.)

C'en est fait, mon orgueil est contraint de *plier*.

(*Ibid.*, III, III.)

(a) Jérémie., xxvii, 5, 6, 7.

» et qu'ils obéissent encore à son fils <sup>1</sup>, jusqu'à ce que le  
 » temps des uns et des autres vienne. » Voyez, Chrétiens,  
 comme les temps sont marqués, comme les générations  
 sont comptées : Dieu détermine jusques à quand doit  
 durer l'assoupissement, et quand aussi se doit réveiller  
 le monde <sup>2</sup>.

Tel a été le sort de l'Angleterre. Mais que, dans cette  
 effroyable confusion de toutes choses, il est beau de con-  
 sidérer ce que la grande Henriette <sup>3</sup> a entrepris pour le  
 salut de ce royaume <sup>4</sup>; ses voyages, ses négociations, ses  
 traités, tout ce que sa prudence et son courage opposaient  
 à la fortune de l'État; et enfin sa constance, par laquelle,  
 n'ayant pu vaincre la violence de la destinée, elle en a  
 si noblement soutenu l'effort! Tous les jours elle rame-  
 nait quelqu'un des rebelles; et, de peur qu'ils ne fussent  
 malheureusement engagés <sup>5</sup> à faillir toujours parce qu'ils  
 avaient failli une fois, elle voulait qu'ils trouvassent leur  
 refuge dans sa parole <sup>6</sup>. Ce fut entre ses mains que le  
 gouverneur de Scharborouk <sup>7</sup> remit ce port et ce château  
 inaccessible. Les deux Hothams père et fils, qui avaient  
 donné le premier exemple de perfidie, en refusant au Roi  
 même les portes de la forteresse et du port de Hull <sup>8</sup>,

1. Citation d'une application immédiate, puisque, après la mort d'Oli-  
 vier Cromwell, son fils Richard lui succéda sans difficulté en qualité  
 de Protecteur.

2. Allusion à la restauration des Stuarts.

3. Cette épithète de *grande* a quelque chose d'inattendu et qui  
 étonne.

4. Par cette transition l'orateur revient à la reine, qu'il ne perdra  
 plus de vue. Il va maintenant montrer comment « elle est restée in-  
 vincible dans la mauvaise fortune » et comment « elle a su profiter  
 de ses malheurs et de ses disgrâces. »

5. *Engagés*, entraînés fatalement.

6. La première édition portait : « leur refuge dans sa bonté et leur  
 sûreté dans sa parole. »

7. Sir Hugh Cholmondley, qui, un mois auparavant, avait battu un  
 corps de royalistes (fin de mars 1643). — Scarborough, ville du comté  
 d'York, sur une baie de la mer du Nord.

8. Hull ou Kingston-upon-Hull, port important du comté d'York, au  
 confluent de l'Hull et de l'Humber.

Sir John Hotham avait été chargé par le Parlement du gouverne-  
 ment de cette place importante. Le roi s'étant présenté, le 23 avril 1642,

choisirent la Reine pour médiatrice, et devaient rendre au Roi cette place avec celle de Beverley<sup>1</sup>; mais ils furent prévenus et décapités; et Dieu, qui voulut punir leur honteuse désobéissance par les propres mains des rebelles, ne permit pas que le Roi profitât de leur repentir. Elle avait encore gagné un maire de Londres<sup>2</sup>, dont le crédit était grand, et plusieurs autres chefs de la faction. Presque tous ceux qui lui parlaient se rendaient à elle; et, si Dieu n'eût point été inflexible, si l'aveuglement des peuples n'eût pas été incurable, elle aurait guéri<sup>3</sup> les esprits, et le parti le plus juste aurait été le plus fort<sup>4</sup>.

On sait, Messieurs, que la Reine a souvent exposé sa personne dans ces conférences secrètes mais j'ai à vous faire voir de plus grands hasards. Les rebelles s'étaient saisis des arsenaux et des magasins; et, malgré la défection de tant de sujets, malgré l'infâme désertion de la milice même, il était encore plus aisé au Roi de lever des soldats que de les armer. Elle abandonne, pour avoir des armes et des munitions, non seulement ses bijoux, mais encore le soin de sa vie. Elle se met en mer au mois de février<sup>5</sup>, malgré l'hiver et les tempêtes; et, sous prétexte de conduire en Hollande la Princesse Royale, sa fille

et l'ayant sommé de la lui remettre, Hotham accourut sur les remparts et, tombant à genoux, s'excusa, au nom du serment qu'il avait prêté, d'être obligé de lui en fermer l'entrée. Mais, un an après, gagné par la reine, il se préparait à livrer Hull et Beverley, quand il fut arrêté par ordre du Parlement; il fut décapité, ainsi que son fils.

1. Beverley, dans le comté d'York, sur l'Hull.

2. « Le lord-maire Gourney ne craignit pas de publier dans Londres (18 août 1642) la commission du roi, qui ordonnait de lever la milice pour son service et en son nom. Il fut accusé, mis à la Tour, révoqué, et l'alderman Pennington, puritain ardent, le remplaça dans ses fonctions. » (Guizot, *Révolution d'Angleterre*.)

3. Remarquez l'opposition d'*incurable* et de *guéri*.

4. Mouvement d'éloquence qui rappelle ces beaux vers de Virgile

Et si fata Deum, si mens non læva fuisset...

Trojaque nunc staret..,

« Si les destins ne nous avaient pas été contraires, si nos esprits n'avaient pas été aveuglés... ô Troie, tu serais encore debout. »

5. De l'année 1642.

ainée <sup>1</sup>, qui avait été mariée à Guillaume, prince d'Orange, elle va pour engager les États <sup>2</sup> dans les intérêts du Roi, lui gagner des officiers, lui amener des munitions. L'hiver ne l'avait pas effrayée, quand elle partit d'Angleterre; l'hiver ne l'arrête pas onze mois après, quand il faut retourner auprès du roi; mais le succès n'en <sup>3</sup> fut pas semblable. Je tremble au seul récit de la tempête furieuse dont sa flotte fut battue durant dix jours. Les matelots furent alarmés jusqu'à perdre l'esprit <sup>4</sup>, et quelques-uns d'entre eux se précipitèrent dans les ondes. Elle, toujours intrépide, autant que les vagues étaient émues, rassurait tout le monde par sa fermeté. Elle excitait ceux qui l'accompagnaient à espérer en Dieu, qui faisait toute sa confiance; et, pour éloigner de leur esprit les funestes idées de la mort qui se présentait de tous côtés, elle disait, avec un air de sérénité qui semblait déjà ramener le calme, que les reines ne se noyaient pas <sup>5</sup>. Hélas! elle

1. Henriette-Marie Stuart, mère du célèbre Guillaume d'Orange, l'adversaire infatigable de Louis XIV, qui, en 1688, renversa Jacques II, son beau-père, et devint roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III.

2. Les États-Généraux, assemblée formée des députés des sept Provinces-Unies.

3. *En*, employé pour rappeler toute une proposition, comme dans les exemples suivants : « On ne l'eût point vue s'attirer la gloire avec une ardeur inquiète et précipitée; elle l'eût attendue sans impatience... Cet attachement qu'elle a montré si fidèle pour le Roi jusques à la mort lui *en* donnait le moyen. » (*Or. fun. de Madame.*) — « Il excita les Juifs à rebâtir leur temple; il leur donna des sommes importantes et les assista de toutes les forces de l'empire. Écoutez quel *en* fut l'événement. » (*Hist. univ.*, II.)

4. La 1<sup>re</sup> édition portait : « Les matelots *alarmés* en perdirent l'esprit de *frayeur* », ce qui faisait une sorte de pléonasm.

5. On peut rapprocher de ce récit celui du P. Senault : « Mais, comme s'il ne suffisoit pas que la terre s'opposât à ses desseins, la mer les combattoit encore de son côté, et il s'éleva une tempeste qui menaça toute sa flotte du naufrage. Un plus jeune que moy vous en feroit la description; mais je me contenteray de vous dire que les plus vieux matelots avouèrent qu'ils n'en avoient jamais veu de plus furieuse ny de plus longue : de plus furieuse, parce que les vents estoient contraires, que les vaisseaux estoient proches de la France et de l'Angleterre, et qu'ils craignoient plus les écueils que les flots; de plus longue, parce qu'elle dura onze jours et onze nuits, et que les ténèbres qui les confondoient ensemble augmentoient la crainte et le danger. La Reine eut recours au ciel et tascha de l'appaiser par la

est réservée à quelque chose de bien plus extraordinaire, et, pour s'être sauvée du naufrage <sup>1</sup>, ses <sup>2</sup> malheurs n'en seront pas moins déplorables. Elle vit périr ses vaisseaux et presque toute l'espérance d'un si grand secours <sup>3</sup>. L'Amiral <sup>4</sup>, où elle était, conduit par la main de Celui qui domine sur la profondeur de la mer et qui dompte ses flots soulevés <sup>5</sup>, fut repoussé aux ports <sup>6</sup> de Hollande et tous les peuples furent étonnés d'une délivrance si miraculeuse.

Ceux qui sont échappés du naufrage <sup>7</sup> disent un éternel

pénitence : cette vertu luy donna de la force, et estant bien avec Dieu, elle creut qu'elle ne devoit point appréhender la mer ny les vents. Elle s'apprivoisa mesme avec la mort, et la regarda avec quelque sorte de mépris ou d'indifférence. Elle soumit sa fortune à la volonté de Dieu, et encourageant ses domestiques, leur dit qu'autant que sa mémoire luy pouvoit fournir d'exemple, elle ne se ressouvenoit point qu'une reine eût jamais fait naufrage. Ces paroles, Messieurs, ne tenoient rien de l'insolence du premier des Césars, quand il dit à son pilote, étonné de la tempeste : *Medias perrumpe procellas, tutela secure mei*. Mais, si elles marquoient plus de modestie, elles ne marquoient pas moins de courage et de fermeté. Elle fut contrainte pourtant de relâcher en Hollande, d'où elle partit quelque temps après, et arriva heureusement en Angleterre. »

Voir aussi le récit de cette tempête dans les *Mémoires* de Mme de Motteville. (Ed. Michaud, p. 80.)

1. Var. : sauvée des flots.

2. *Pour s'être sauvée du naufrage, ses malheurs*. Construction d'une irrégularité apparente, où l'accord logique est substitué à l'accord grammatical.

3. *L'espérance*, c'est-à-dire ce qu'on espérait. — On remarquera ces deux substantifs, l'un concret, l'autre abstrait, construits avec un même verbe; il a dit de même plus haut : « Elle abandonne non seulement ses joyaux, mais encore le soin de sa vie.

4. *L'Amiral*, le vaisseau amiral, celui qui est monté par le commandant de la flotte.

5. On pense involontairement au vers de Racine :

Celui qui met un frein à la fureur des flots.

6. Repoussé aux ports, p. dans les ports.

7. *Ceux qui sont échappés du naufrage*. Comme dans ce vers de Boileau :

Leurs noms sont échappés du naufrage du temps.

(*Satire V.*)

Aujourd'hui nous dirions : ceux qui ont échappé au naufrage.

adieu à la mer et aux vaisseaux, et, comme disait un ancien auteur <sup>1</sup>, ils n'en peuvent même supporter la vue. Cependant onze jours après, ô résolution étonnante ! la Reine, à peine sortie d'une tourmente si épouvantable, pressée du désir de revoir le Roi et de le secourir, ose encore se commettre <sup>2</sup> à la furie de l'Océan et à la rigueur de l'hiver. Elle ramasse quelques vaisseaux qu'elle charge d'officiers et de munitions, et repasse enfin en Angleterre. Mais qui ne serait étonné de la cruelle destinée de cette princesse ? Après s'être sauvée des flots <sup>3</sup>, une autre tempête <sup>4</sup> lui fut presque fatale. Cent pièces de canon tonnèrent sur elle à son arrivée, et la maison où elle entra fut percée de leurs coups <sup>5</sup>. Qu'elle eut d'assurance dans cet effroyable péril ! mais qu'elle eut de clémence pour l'auteur d'un si noir attentat ! On l'amena prisonnier peu de temps après ; elle lui pardonna son crime, le livrant pour tout supplice à sa conscience et à la honte d'avoir entrepris sur <sup>6</sup> la vie d'une princesse si bonne et si généreuse : tant elle était au-dessus de la vengeance aussi bien que de la crainte !

Mais ne la verrons-nous jamais auprès du Roi qui souhaite si ardemment son retour ? Elle brûle du même désir, et déjà je la vois paraître dans un nouvel appareil. Elle marche comme un général à la tête d'une armée royale <sup>7</sup>, pour traverser les provinces que les rebelles te-

1. Tertullien, *De pœnitentia* : « Naufragio liberati exinde repudium et navi et mari dicunt. »

2. *Se commettre*, au sens du latin *se committere*, se confier, se livrer, s'exposer à.

3. La correction rigoureuse exigerait : « Après qu'elle se fut sauvée », mais la syntaxe avait alors plus de liberté qu'aujourd'hui.

4. L'expression de *tempête* est-elle bien naturelle ici et ne sent-elle pas la recherche ?

5. L'amiral parlementaire Batten, dont la reine avait trompé la vigilance, bombardâ quelques maisons du port de Burlington, où Henriette était entrée.

6. *Avoir entrepris sur*, avoir fait une tentative contre, avoir attenté à...

7. « La reine augmenta ses troupes de quelques levées dans la province où elle était débarquée (le Yorkshire), et les arma des armes qu'elle avait apportées. Ayant fait une belle armée, elle se mit à la



naient presque toutes. Elle assiège et prend d'assaut en passant une place considérable<sup>1</sup> qui s'opposait à sa marche ; elle triomphe, elle pardonne ; et enfin le Roi la vient recevoir dans une campagne où il avait remporté l'année précédente une victoire signalée sur le général Essex<sup>2</sup>. Une heure après, on apporta la nouvelle d'une grande bataille gagnée<sup>3</sup>. Tout semblait prospérer par sa présence ; les rebelles étaient consternés : et, si la Reine en eût été crue<sup>4</sup>, si, au lieu de diviser les armées royales et de les amuser, contre son avis, aux sièges infortunés de Hull et de Gloucester<sup>5</sup>, on eût marché droit à Londres, l'affaire était décidée, et cette campagne eût fini la guerre<sup>6</sup>. Mais le moment fut manqué. Le terme fatal approchait ; et le ciel, qui semblait suspendre, en faveur de la piété de la Reine, la vengeance qu'il méditait, commença à se déclarer. « Tu sais vaincre, » disait un brave Africain au plus rusé capitaine qui fut jamais, « mais tu ne sais pas

tête de ses gens et marcha droit vers le roi son mari (juillet 1643) toujours à cheval, sans nulle délicatesse de femme, vivant avec ses soldats à peu près comme on pourrait s'imaginer qu'Alexandre vivait avec les siens. Elle mangeait avec eux à découvert, au soleil, sans nulles cérémonies ; elle les traitait comme ses frères, et ils l'aimaient tous uniquement. » (Mme DE MOTTEVILLE, *Mémoires*.)

1. Bristol, alors le principal port de commerce de l'Angleterre, au confluent du Frome et de l'Avon, qui fut pris par le prince Rupert, neveu du roi et fils de l'Électeur palatin, Frédéric V.

2. La bataille sanglante et indécise d'Edge-Hill, dans laquelle l'armée royale était commandée par Charles et le prince Rupert, et les troupes parlementaires étaient sous les ordres d'Essex, de Ramsay et de Hampden. C'est par une exagération manifeste que Bossuet l'appelle « une victoire signalée ».

Robert Devereux, comte d'Essex, était le fils du fameux favori d'Elizabeth.

3. La victoire remportée à Roundsway-Down (le 13 juillet 1643) par les généraux Wilmot et Opten.

4. *En eût été crue*, eût été crue à ce sujet, comme on dirait : si l'on en eût cru la reine.

5. Hull, défendue par Fairfax, résista aux troupes royales, et Gloucester, après un siège de vingt-six jours, fut délivrée par Essex.

6. Des historiens sérieux sont d'avis que la marche sur Londres aurait pu être tentée avec succès, et Macaulay va jusqu'à dire : « Il n'est pas douteux que, si les opérations des royalistes eussent été alors dirigées par un esprit sagace et puissant, Charles eût bientôt fait son entrée triomphale à Whitehall. »

» user de ta victoire : Rome, que tu tenais, t'échappe, et  
 » le destin ennemi t'a ôté tantôt le moyen, tantôt la pen-  
 » sée de la prendre <sup>1</sup>. » Depuis ce malheureux moment,  
 tout alla visiblement en décadence, et les affaires furent  
 sans retour <sup>2</sup>. La Reine, qui se trouva grosse, et qui ne  
 put par tout son crédit faire abandonner ces deux sièges  
 qu'on vit enfin si mal réussir, tomba en langueur, et tout  
 l'État languit avec elle <sup>3</sup>. Elle fut contrainte de se sépa-  
 rer d'avec le Roi, qui était presque assiégé dans Oxford,  
 et ils se dirent un adieu bien triste, quoiqu'ils ne sussent  
 pas que c'était le dernier <sup>4</sup>. Elle se retire à Exeter <sup>5</sup>, ville  
 forte, où elle fut elle-même bientôt assiégée. Elle y accou-  
 cha d'une princesse <sup>6</sup>, et se vit, douze jours après, con-  
 trainte de prendre la fuite pour se réfugier en France <sup>7</sup>.

1. Bossuet réunit ici deux passages de Tite-Live, en ajoutant les mots : « Rome que tu tenais, t'échappe », qui ne sont pas dans l'historien latin. La première phrase : « Tu sais vaincre, mais tu ne sais pas user de la victoire », est attribuée par Tite-Live au chef de la cavalerie carthaginoise, Maharbal, qui l'aurait adressée à Annibal au lendemain de la bataille de Cannes. La seconde aurait été prononcée, trois ans plus tard, par Annibal lui-même, après une tentative infructueuse sur Rome.

2. Expression qui semble traduite de Virgile :

Funditus occidimus, neque habet fortuna regressum.

(*Enéide*, XI.)

*Les affaires furent sans retour*, c.-à-d. n'éprouvèrent aucun changement, puisqu'elles allèrent toujours mal. Nous disons : tout est perdu sans retour.

3. Bossuet identifie constamment la fortune de la reine et celle de l'État.

4. Réflexion touchante et qui, dans sa simplicité, en dit plus que beaucoup de paroles.

5. Chef-lieu du comté de Devon, près de l'embouchure de l'Ex dans la Manche.

6. Henriette-Anne, la troisième de ses filles, et le dernier de ses enfants, celle-là même devant qui cette oraison funèbre a été prononcée.

7. « Essex approchait d'Exeter; la reine lui fit demander un sauf-conduit pour aller à Bath se remettre de ses couches. « Si Votre Majesté, lui répondit-il, veut se rendre à Londres, non seulement je lui donnerai un sauf-conduit, mais je l'y accompagnerai; c'est là qu'elle recevra les meilleurs avis et les soins les plus efficaces pour le rétablissement de sa santé : pour tout autre lieu, je ne puis accéder à ses

Princesse, dont la destinée est si grande et si glorieuse, faut-il que vous naissiez en la puissance des ennemis de votre maison? O Éternel, veillez sur elle; Anges saints, rangez à l'entour vos escadrons invisibles, et faites la garde autour du berceau d'une princesse si grande et si délaissée <sup>1</sup>. Elle est destinée au sage et valeureux Philippe, et doit des princes à la France dignes de lui, dignes d'elle et de leurs aïeux <sup>2</sup>. Dieu l'a protégée, Messieurs. Sa gouvernante <sup>3</sup>, deux ans après, tire ce précieux enfant des mains des rebelles; et, quoique ignorant sa captivité et sentant trop sa grandeur, elle se découvre elle-même; quoique refusant tous les autres noms, elle s'obstine à dire qu'elle est la Princesse <sup>4</sup>, elle est enfin amenée auprès de la Reine sa mère, pour faire sa consolation durant ses malheurs, en attendant qu'elle fasse la félicité d'un grand prince et la joie de toute la France. Mais j'interromps l'ordre de mon histoire. J'ai dit que la Reine fut obligée à se retirer de son royaume. En effet, elle partit des ports d'Angleterre à la vue des vaisseaux des rebelles, qui la poursuivaient de si près qu'elle entendait presque leurs cris et leurs menaces insolentes. O voyage bien

désirs sans en référer au Parlement. » Saisie d'effroi, la reine s'enfuit à Falmouth, où elle s'embarqua pour la France, le 14 juillet 1644. » (Guzor, *Révolution d'Angleterre.*)

1. Comparez cette éloquente et poétique apostrophe à un mouvement du même genre dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre par l'évêque d'Amiens, François Faure :

« O merveilleux Alcion, dont la naissance est agitée par tant de tempestes, et que les flots de l'armée rebelle et furieuse s'efforcent d'engloutir aussitôt qu'il est éclos ! Dieu vous fera trouver votre azile dans le sein mesme de la rebellion : vous ne pouvés ni le chercher dans la mer, ni vous sauver sous les aisles de la reyne votre mère, qui à peine échappe elle-même de devant les vaisseaux impies qui la poursuivent, mais desquels les desseins cruels sont frustrez, lorsqu'ils voient ses ancrs jettez dans nostre terre catholique des costes de Bretagne. C'est, Messieurs, dans cette terre fidelle que Dieu réunira bien tost la fille avec la mère. »

2. Elle n'eut que deux filles, Marie-Louise, qui fut mariée au roi d'Espagne Charles II, et mourut en 1680, et Anne-Marie, qui épousa le duc de Savoie Victor-Amédée, et fut mère de la duchesse de Bourgogne.

3. La comtesse de Morton.

4. Elle était déguisée en garçon sous le nom de Henri.

différent de celui qu'elle avait fait sur la même mer, lorsque, venant prendre possession du sceptre de la Grande-Bretagne, elle voyait, pour ainsi dire, les ondes se courber sous elle et soumettre toutes leurs vagues à la dominatrice des mers ! Maintenant chassée, poursuivie par ses ennemis implacables, qui avaient eu l'audace de lui faire son procès <sup>1</sup>, tantôt sauvée, tantôt presque prise, changeant de fortune à chaque quart d'heure, n'ayant pour elle que Dieu et son courage inébranlable, elle n'avait ni assez de vents ni assez de voiles pour favoriser sa fuite précipitée. Mais enfin elle arrive à Brest, où, après tant de maux, il lui fut permis de respirer un peu.

Quand je considère en moi-même les périls extrêmes et continuels qu'a couru <sup>2</sup> cette princesse sur la mer et sur la terre durant l'espace de près de dix ans, et que d'ailleurs je vois que toutes les entreprises sont inutiles contre sa personne, pendant que tout réussit d'une manière surprenante contre l'État, que puis-je penser autre chose, sinon que la Providence, autant attachée à lui conserver la vie qu'à renverser sa puissance, a voulu qu'elle survéquit <sup>3</sup> à ses grandeurs, afin qu'elle pût survivre aux attachements de la terre et aux sentiments d'orgueil qui corrompent d'autant plus les âmes qu'elles sont

1. Une accusation de haute trahison contre elle avait passé à la chambre des communes et avait été portée à la chambre haute par Pym (mai 1640).

2. Orthographe des éditions originales.

3. *Survéquit*. « Ce prétérit se conjugue, par la pluspart, de cette sorte : *ie vesquis, tu vesquis, il vesquit et il rescut, nous vesquîmes, vous vesquîtes, ils vesquirent et ils vescurent*. J'ay dit par la pluspart, à cause qu'il y en a d'autres dont le nombre, à la vérité, est beaucoup moindre, qui tiennent qu'il le faut conjuguer ainsi : *ie vesquis et ie rescus, tu vesquis, et non pas tu vescus, il vesquit et il rescut, nous vesquîmes et vescumes, vous vescutes, non pas vesquîtes, i's vesquirent et vescurent*. Il y en a encore qui le conjuguent autrement, et qui tiennent qu'en toutes les trois personnes, et du singulier et du pluriel, les deux sont bons... Seulement, on peut avertir ceux qui escrivent exactement, et ceux qui aspirent à la perfection, de prendre garde à employer *vesquit* ou *vescut*, selon qu'il sonnera mieux à l'endroit où il sera mis. » (VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise*, 1647.)

plus grandes et plus élevées ? Ce fut un conseil à peu près semblable qui abaissa autrefois David sous la main du rebelle Absalon. « Le voyez-vous, ce grand roi <sup>1</sup>, » dit le saint et éloquent prêtre de Marseille, « le voyez-vous » seul, abandonné, tellement déchu dans l'esprit des siens » qu'il devient un objet de mépris aux uns, et, ce qui est » plus insupportable à un grand courage, un objet de pitié » aux autres, ne sachant, poursuit Salvien, de laquelle de » ces deux choses il avait le plus à se plaindre, ou de ce » que Siba le nourrissait, ou de ce que Séméï avait l'inso- » lence de le maudire <sup>2</sup> ? » Voilà, Messieurs, une image, mais imparfaite, de la reine d'Angleterre, quand, après de si étranges humiliations, elle fut encore contrainte de paraître au monde <sup>3</sup>, et d'étaler, pour ainsi dire, à <sup>4</sup> la France même et au Louvre, où elle était née avec tant de gloire, toute l'étendue de sa misère. Alors elle put bien dire avec le prophète Isaïe : « Le Seigneur des armées a » fait ces choses pour anéantir tout le faste des grandeurs » humaines et tourner en ignominie ce que l'univers a de

1. *Le voyez-vous, ce grand roi.* — Tournure familière à Bossuet. « Le voyez-vous, Chrétiens comme il est rêveur et pensif. » (*Panégyr. de saint Bernard.*) — « Le voyez-vous, comme il vole à la victoire ou à la mort. » (*Or. fun. de Condé.*)

2. « Dejectus usque in servorum suorum, quod grave est, contumeliam vel, quod gravius, misericordiam, ut vel Siba eum pasceret, vel ei maledicere Semei publice non timeret. » (*De Gubernatione Dei*, II, 5.)

Siba, intendant de Miphiboseth, petit-fils de Saül, vint offrir du pain et du vin à David fuyant devant Absalon. — Séméï, ancien serviteur de Saül, rencontrant David fugitif, l'injuria et lui jeta des pierres.

La reine, dans son exil, n'avait pas eu à se louer de la libéralité de Mazarin. Pendant les troubles de 1649, elle n'avait échappé à la dernière détresse que grâce à l'assistance du cardinal de Retz et en s'adressant au parlement de Paris, auquel elle fut contrainte de demander, comme elle le disait elle-même, une aumône (v. la notice). Bossuet ne touche à ces points délicats qu'avec une extrême réserve et il se contente d'y faire une allusion discrète au moyen de ces souvenirs bibliques.

3. *Paraître au monde*, se montrer, se faire voir au monde.

4. *Étaler à*, p. étaler aux yeux de, comme dans ce vers de La Fontaine :

Le prince à ses sujets étalait sa puissance.

(*Fables*, VII, 7.)

» plus auguste (a). » C'en'est pas que la France ait manqué à la fille de Henri le Grand<sup>1</sup>. Anne la magnanime, la pieuse, que nous ne nommerons jamais sans regret<sup>2</sup>, la reçut d'une manière convenable à<sup>3</sup> la majesté des deux reines. Mais les affaires du Roi ne permettant pas que cette sage régente pût proportionner le remède au mal<sup>4</sup>, jugez de l'état de ces deux princesses. Henriette, d'un si grand cœur, est contrainte de demander du secours; Anne, d'un si grand cœur, ne peut en donner assez<sup>5</sup>. Si l'on eût pu avancer ces belles années dont nous admirons maintenant le cours glorieux, Louis, qui entend de si loin les gémissements des chrétiens affligés<sup>6</sup>, qui, assuré de sa gloire, dont la sagesse de ses conseils et la droiture de ses intentions lui répondent toujours malgré l'incertitude des événements, entreprend lui seul la cause com-

1. Voilà un exemple qui éclaircit bien ce que nous avons dit de l'emploi de la périphrase chez les bons écrivains : c'est parce que la reine d'Angleterre était fille de Henri IV qu'elle avait des titres particuliers à la protection de la France; et c'est ce que le nom seul de Henriette n'aurait pas suffisamment rappelé.

2. Anne d'Autriche avait protégé Bossuet, qui lui avait été recommandé par saint Vincent de Paul et le maréchal de Schomberg; elle avait même manifesté l'intention de lui donner un des évêchés de Bretagne, quand la mort la surprit (le 20 janvier 1666). On sait qu'il avait prononcé son oraison funèbre, qui n'a pas été imprimée et qui est perdue.

3. J.-J. Rousseau a dit : « Ceux (les livres) qui mêlaient la dévotion aux sciences m'étaient les plus convenables. » (*Confessions*, 1<sup>re</sup> partie, liv. IV.)

4. La Fronde commençait et la famille royale allait être obligée de quitter Paris.

5. Mme de Motteville, dans ses *Mémoires*, nous apprend qu'Anne d'Autriche avait fait donner à Henriette une pension de dix ou douze mille écus par mois. Mais ce que cette dernière aurait voulu, c'était du secours pour son mari, et Mazarin, en sage politique, n'entendait pas intervenir dans les affaires d'Angleterre. La pension même de la reine exilée, dont elle envoyait à son mari la plus grande part, ne lui fut pas toujours régulièrement servie et à un moment cessa tout à fait de l'être.

6. Louis XIV avait envoyé six mille hommes, sous les ordres du duc de Beaufort, au secours des Vénitiens assiégés dans Candie par les Turcs. Cette expédition ne réussit pas. Beaufort fut tué et Candie fut prise (le 6 septembre 1669).

(a) Isaïe, xxxiii, 9.

mune<sup>4</sup>, et porte ses armes redoutées à travers des espaces immenses de mer et de terre, aurait-il refusé son bras à ses voisins, à ses alliés, à son propre sang, aux droits sacrés de la royauté qu'il sait si bien maintenir ? Avec quelle puissance l'Angleterre l'aurait-elle vu invincible défenseur ou vengeur présent<sup>3</sup> de la majesté violée ? Mais Dieu n'avait laissé aucune ressource au roi d'Angleterre : tout lui manque, tout lui est contraire. Les Écossais, à qui il se donne, le livrent aux Parlementaires anglais<sup>4</sup>, et les gardes fidèles de nos rois<sup>5</sup> trahissent le leur. Pendant que le Parlement d'Angleterre songe à congédier l'armée, cette armée, toute indépendante<sup>6</sup>, ré-forme elle-même à sa mode le Parlement<sup>7</sup>, qui eût gardé

4. On dit bien : entreprendre une affaire ; mais *entreprendre la cause commune* est une expression neuve et hardie ; c'est comme s'il y avait : « entreprend la guerre dans l'intérêt commun. »

2. Bossuet énumère ici les raisons qui, vingt ans plus tard, devaient faire prendre à Louis XIV la cause de Jacques II détrôné, et l'engager dans une des plus malheureuses affaires de son règne.

3. *Présent*, qui agit sans retard, comme l'adjectif latin *præsens*. dans ce vers de Virgile :

Tu, dea, tu præsens nostro succurre labori.

(*Enéide*, IX.)

4. Après les défaites de Marston-Moor (1644) et de Naseby (1645) et la prise de Bristol (sept. 1645), Charles, à bout de ressources, quitta Oxford, qu'il ne pouvait plus défendre, et, après avoir erré quelque temps de ville en ville et de château en château, il se rendit enfin (mai 1646) dans le camp des Écossais, où le résident de France lui avait fait espérer un asile, et où il s'aperçut bientôt qu'il était prisonnier. Huit mois après (30 janvier 1647), les Écossais le livrèrent au Parlement, qui offrait de leur payer les frais de la guerre, évalués à dix millions de francs.

5. Depuis Charles VII, les rois de France avaient à leur solde une garde de soldats écossais ; jusqu'en 1789, où elle fut supprimée, la première compagnie des gardes du corps porta le titre de *compagnie écossaise*.

6. C.-à-d toute composée d'Indépendants.

7. Les Presbytériens dominaient dans le parlement, et les Indépendants dans l'armée. La majorité presbytérienne du parlement était disposée à traiter avec le roi. Mais le 6 décembre 1648, le colonel Pride, à la tête de son régiment, investit la salle des séances et en interdit l'entrée à 52 membres presbytériens ; le lendemain, 40 autres membres furent écartés de la même façon. et il ne resta plus à siéger qu'environ 80 membres, qui composèrent ce qu'on appela par dérision le *rump-parliament* ou parlement-crouion.

quelques mesures, et se rend maîtresse de tout <sup>1</sup>. Ainsi le Roi est mené de captivité en captivité <sup>2</sup>; et la Reine remue en vain <sup>3</sup> la France, la Hollande, la Pologne même et les puissances du Nord les plus éloignées. Elle ranime les Écossais qui arment trente mille hommes; elle fait avec le duc de Lorraine <sup>4</sup> une entreprise pour la délivrance du Roi son seigneur, dont <sup>5</sup> le succès paraît infaillible, tant le concert en est juste <sup>6</sup>. Elle retire <sup>7</sup> ses chers enfants <sup>8</sup>, l'unique espérance de sa maison, et confesse à cette fois <sup>9</sup> que, parmi les plus mortelles douleurs, on est encore

1. Ici le récit se précipite comme les événements. — Remarquons que, lorsque Bossuet résumait avec tant de netteté et de précision les diverses phases de la révolution d'Angleterre, il était le premier en France à parler de ces événements, et que cette histoire n'avait encore été écrite par personne.

2. Retenu d'abord à Holmby, près de Nottingham, par le parlement, Charles en fut enlevé par l'armée (4 juin 1647), qui le tint captif à Newmarket. Les généraux lui donnèrent ensuite pour prison son palais de Hampton-Court. Il s'en échappa et passa dans l'île de Wight, où il se trouva à la disposition de Cromwell qui le fit garder dans le château de Carisbrook. Après l'épuration du Parlement, il fut transféré à Windsor (décembre 1648), et de là à Londres, au palais de Saint-James (janvier 1649), pour être jugé.

3. C.-à-d. essaye vainement de remuer.

4. Charles IV; ce prince, dépossédé de son duché par les Français, avait conservé une armée, dont il vendait les services à l'Espagne.

5. Dont se rapportant à *entreprise*, quoiqu'il en soit séparé par plusieurs mots : construction fréquente au XVII<sup>e</sup> siècle.

6. C.-à-d. tant elle a été sagement concertée. — Le concert, c'est l'accord établi entre les parties en vue d'un but à atteindre.

7. *Retire*, avec le sens de reprendre, rentrer en possession, comme dans cette phrase de l'exorde de ce discours : « Il leur fait voir, en la retirant (sa puissance). »

8. Charles, prince de Galles, était arrivé en France presque en même temps que sa mère. En 1646, la comtesse Morton avait ramené Henriette-Anne. Enfin, le 22 avril 1648, Jacques, prisonnier à Saint-James, s'enfuit sous des habits de femme, gagna les côtes de Hollande et rejoignit la reine. Cependant deux des enfants de Henriette restaient encore en Angleterre, et reçurent les derniers adieux de Charles I<sup>er</sup> : Henri, duc de Gloucester, et la princesse Elisabeth.

9. A *cette fois*. Locution employée communément au XVII<sup>e</sup> siècle, pour *cette fois*. « Race infidèle, me connaissez-vous à *cette fois*. » (*Or. fun. d'Anne de Gonzague.*)

La frayeur les emporte, et, sourde à *cette fois*,  
Ils ne connaissent plus ni le frein ni la voix.

(RACINE, *Phèdre*, V, IV.)



capable de joie. Elle console le Roi qui lui écrit, de sa prison même, qu'elle seule soutient son esprit, et qu'il ne faut craindre de lui aucune bassesse, parce que sans cesse il se souvient qu'il est à elle. O mère, ô femme, ô Reine<sup>1</sup> admirable et digne d'une meilleure fortune, si les fortunes de la terre étaient quelque chose<sup>2</sup> ! Enfin il faut céder à votre sort. Vous avez assez soutenu l'État, qui est attaqué par une force invincible et divine<sup>3</sup>, il ne reste plus désormais sinon<sup>4</sup> que vous teniez ferme parmi ses ruines.

Comme une colonne, dont la masse solide paraît le plus ferme appui<sup>5</sup> d'un temple ruineux, lorsque ce grand édifice qu'elle soutenait fond sur elle sans l'abattre : ainsi la Reine se montre le ferme soutien de l'État, lorsqu'après en avoir longtemps porté le faix, elle n'est pas même courbée sous sa chute.

Qui cependant pourrait exprimer ses justes douleurs ? qui pourrait raconter ses plaintes ? Non, Messieurs, Jérémie lui-même, qui seul semble être capable d'égaliser les lamentations aux calamités<sup>6</sup>, ne suffirait pas à de tels regrets. Elle s'écrie avec ce prophète : « Voyez, Seigneur, mon affliction. Mon ennemi s'est fortifié, et mes enfants sont perdus. Le cruel a mis sa main sacrilège sur ce qui

1. Énumération de tous les titres de Henriette à l'admiration et à la pitié des auditeurs.

2. Heureuse correction, et bien dans l'esprit du développement qui viendra tout à l'heure, quand il rappellera que la reine remerciait Dieu de l'avoir rendue malheureuse. Dans la péroraison d'un sermon pour le jour de Pâques, en 1682, il dira à Louis XIV : « Arbitre de l'univers, et supérieur même à la fortune, si la fortune était quelque chose. »

3. Cette idée de la vengeance céleste qui s'appesantit sur l'Angleterre revient sans cesse dans cette oraison funèbre.

4. Tournure toute latine : « Que reste-t-il, Chrétiens, sinon qu'il aille jouir de l'objet qu'il aime ? » (*Or. fun. de Michel Le Tellier.*)

5. Var. : « Comme une colonne, ouvrage d'une antique architecture, qui paraît le plus ferme appui. »

6. Cette parole sur Jérémie est traduite littéralement de saint Grégoire de Nazianze, dans l'oraison funèbre de saint Athanase

» m'était le plus cher. La royauté a été profanée, et les  
 » princes sont foulés aux pieds. Laissez-moi, je pleurerai  
 » amèrement ; n'entreprenez pas de me consoler. L'épée a  
 » frappé au dehors ; mais je sens en moi-même une mort  
 » semblable<sup>1</sup>. »

Mais après que nous avons écouté ses plaintes, saintes filles, ses chères amies<sup>2</sup> (car elle voulait bien vous nommer ainsi), vous qui l'avez vue souvent gémir devant les autels de son unique protecteur, et dans le sein desquelles elle a versé les secrètes consolations qu'elle en recevait, mettez fin à ce discours, en nous racontant les sentiments chrétiens dont vous avez été les témoins fidèles. Combien de fois a-t-elle en ce lieu remercié Dieu humblement de deux grandes grâces : l'une, de l'avoir fait chrétienne<sup>3</sup> ; l'autre, Messieurs, qu'attendez-vous ? peut-être d'avoir rétabli les affaires du roi son fils ? Non : c'est de l'avoir fait reine malheureuse<sup>4</sup>. Ah ! je commence à regretter les bornes étroites du lieu où je parle. Il faut éclater, percer cette enceinte, et faire retentir bien loin une parole qui ne

1. « Facti sunt filii mei perdit, quoniam invaluit inimicus. » (*Lam.*, 1, 16). « Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus. » (*Ibid.*, 1, 10.) « Polluit regnum et principes ejus. » (*Ibid.*, 11, 2.) « Recedite a me, amare flebo ; nolite incumbere, ut consolemini » me. » (*Isaïe*, xxii, 4.) « Foris interficit gladius, et domi mors similis est. » (*Lam.*, 1, 20.)

On voit que Bossuet réunit ensemble plusieurs passages de Jérémie et un passage d'Isaïe, pour rappeler la mort de Charles I<sup>er</sup>, tout en évitant, par un sentiment facile à comprendre, d'en présenter la sanglante image aux yeux de la fille même de ce prince, qui l'écoutait.

2. Les religieuses de la Visitation de Chaillot.

3. *L'avoir fait chrétienne*, et un peu plus loin : *l'avoir fait reine malheureuse*. Vaugelas tenait que dans des phrases comme celles-ci : *Les habitants nous ont rendus maîtres de la ville ; le commerce l'a rendue puissante* (en parlant d'une ville), le participe doit rester invariable. On voit que Bossuet était du sentiment de Vaugelas, qui, du reste, n'a pas prévalu.

4. « On lui a ouï dire souvent, à Chaillot, qu'elle remerciait Dieu tous les jours de deux choses, la première de l'avoir fait chrétienne, la seconde de l'avoir fait reine malheureuse. » (M<sup>me</sup> DE MOTTEVILLE, manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, sous ce titre : *Mémoires que j'ai donnés par l'ordre de Madame pour faire l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre*.) — V. la notice en tête de l'Or. fun.

peut être assez entendue. Que ses douleurs l'ont rendue savante dans la science de l'Évangile, et qu'elle a bien connu la religion et la vertu de la croix, quand elle a uni le christianisme avec les malheurs <sup>1</sup> ! Les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent <sup>2</sup>, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes, et les sentiments de la foi. De là naissent des monstres de crimes, des raffinements de plaisir, des délicatesses d'orgueil <sup>3</sup> qui ne donnent que trop de fondement à ces terribles malédictions, que Jésus-Christ a prononcées dans son Évangile : « Malheur à vous qui riez ! Malheur à vous qui êtes pleins (a) » et contents du monde. Au contraire, comme le christianisme a pris sa naissance de la croix, ce sont aussi les malheurs qui le fortifient. Là <sup>4</sup> on expie ses péchés ; là on épure ses intentions ; là on transporte ses désirs de la terre au ciel ; là on perd tout le goût du monde, et on cesse de s'appuyer sur soi-même et sur sa prudence. Il ne faut pas se flatter ; les plus expérimentés dans les affaires font des fautes capitales. Mais que nous nous pardonnons aisément nos fautes, quand la fortune nous les pardonne ! et que nous nous croyons bientôt les plus éclairés et les plus habiles, quand nous sommes les plus élevés et les plus heureux ! Les mauvais succès sont les seuls maîtres qui peuvent nous reprendre utilement et nous arracher cet aveu d'avoir failli, qui coûte tant à notre orgueil <sup>5</sup>. Alors, quand les malheurs nous ouvrent les yeux, nous repassons avec amertume sur

1. C.-à-d. quand elle a remercié Dieu à la fois d'être chrétienne et d'être malheureuse, dans ce sentiment que, pour être vraiment chrétien, la meilleure condition c'est d'être malheureux. La suite explique cette pensée.

2. *Nous transportent*, nous mettent hors de nous, nous causent du transport (au sens de délire).

3. Idée et expressions empruntées au sermon *sur l'Impénitence finale*.

4. Là, dans les malheurs.

5. Bossuet se montre ici aussi profond moraliste que grand orateur.

(a) Luc, vi, 25.

tous nos faux pas : nous nous trouvons également accablés de ce que nous avons fait et de ce que nous avons manqué de faire <sup>1</sup>, et nous ne savons plus où <sup>2</sup> excuser cette prudence présomptueuse <sup>3</sup> qui se croyait infaillible. Nous voyons que Dieu seul est sage ; et, en déplorant vainement les fautes qui ont ruiné nos affaires, une meilleure réflexion nous apprend à déplorer celles qui ont perdu notre éternité, avec cette singulière consolation <sup>4</sup> qu'on les répare quand on les pleure <sup>5</sup>.

Dieu a tenu douze ans sans relâche <sup>6</sup>, sans aucune consolation de la part des hommes, notre malheureuse Reine (donnons-lui hautement ce titre, dont elle a fait un sujet d'actions de grâces), lui faisant étudier sous sa main ces dures mais solides leçons <sup>7</sup>. Enfin, fléchi par ses vœux et par son humble patience <sup>8</sup>, il a rétabli la Maison royale. Charles II est reconnu, et l'injure des rois a été vengée. Ceux que les armes n'avaient pu vaincre, ni les conseils ramener, sont revenus tout à coup d'eux-mêmes : déçus par leur liberté, ils en ont à la fin détesté l'excès, honteux d'avoir eu tant de pouvoir <sup>9</sup>, et leurs propres succès leur faisant horreur <sup>10</sup>. Nous savons que ce prince ma-

1. *Manqué de faire, négligé de faire.*

2. *Où, en quoi, comment.*

3. *Prudence présomptueuse, alliance heureuse de mots qui semblent contradictoires.*

4. *Cette singulière consolation, cette consolation particulière, unique.*

5. Bossuet avait déjà dit, dans le sermon *sur l'Amour des plaisirs* : « Jamais il ne faudrait se consoler des fautes que l'on a commises, n'était qu'en les déplorant on les répare et on les efface. »

6. *Tenu sans relâche, sans aucune consolation, n'a laissé aucune relâche, aucune consolation ; expression pleine de force.*

7. *Solides leçons.* — Par *solide*, il faut entendre le contraire de ce qui est vain, comme dans cette phrase de l'*Or. fun. de Madame* : « Tout était simple, tout était *solide*. »

8. Voilà la part que la reine a eue à la restauration des Stuarts ; c'est ainsi que l'orateur trouve moyen de la mêler à ce grand événement.

9. Var. : Honteux d'avoir tant pu (1<sup>re</sup> édit.). — L'expression était peu harmonieuse.

10. Participe absolu, dont on trouve de fréquents exemples au xvii<sup>e</sup> siècle, mais non pas ainsi à la fin d'une phrase. Cette chute de période n'est pas d'un heureux effet.

gnanime eût pu hâter ses affaires, en se servant de la main de ceux qui s'offraient à détruire la tyrannie par un seul coup <sup>1</sup>. Sa grande âme a dédaigné ces moyens trop bas. Il a cru qu'en quelque état que fussent les rois, il était de leur majesté <sup>2</sup> de n'agir que par les lois ou par les armes. Ces lois, qu'il a protégées <sup>3</sup>, l'ont rétabli presque toutes seules <sup>4</sup> : il règne paisible et glorieux sur le trône de ses ancêtres, et fait régner avec lui la justice, la sagesse et la clémence <sup>5</sup>.

Il est inutile de vous dire combien la Reine fut consolée par ce merveilleux événement; mais elle avait appris par ses malheurs à ne changer pas dans un si grand changement de son état. Le monde une fois banni n'eut plus de retour dans son cœur. Elle vit avec étonnement que Dieu, qui avait rendu inutiles tant d'entreprises et tant d'efforts, parce qu'il attendait l'heure qu'il avait marquée, quand elle fut arrivée, alla prendre comme par la

1. Il y eut de nombreuses conspirations contre Cromwell, et quelques-unes même avec l'assentiment de Charles.

2. *Il était de leur majesté*, tournure toute latine.

3. *Qu'il a protégées*, en les respectant dans son exil.

4. Après l'abdication de Richard Cromwell, l'Angleterre avait été livrée à l'anarchie militaire. Monk, qui commandait en Ecosse, marcha sur Londres, et intima au Parlement l'ordre de recevoir dans son sein les membres presbytériens qui en avaient été exclus. La chambre, ainsi reconstituée, ne tarda pas à se dissoudre. Le Parlement qui lui succéda rétablit la chambre des lords et rappela les Stuarts. Le 29 mai 1660, Charles II faisait son entrée solennelle à Londres.

5. Les expressions dont se sert l'orateur sont le contre-pied de la vérité, appliquées à Charles II, ce prince frivole et dissolu, qui, sans être cruel, laissa, au mépris de sa parole royale, s'accomplir les plus odieuses exécutions, et qui vendit l'honneur de l'Angleterre à Louis XIV. Mais, avant de faire à Bossuet le reproche de flatterie, il faut réfléchir que les faits sur lesquels nous appuyons notre jugement ne pouvaient guère alors être connus en France, et qu'en tout cas on les appréciait tout autrement que nous ne le faisons.

Bussy-Rabutin a dit de ce prince qu'il était un des plus grands rois du monde; et nous lisons dans les *Mémoires* de Mme de Motteville, qu'une des choses qui contribuèrent à faire prendre à Louis XIV la résolution de s'appliquer aux affaires du gouvernement, « fut la réputation qu'avait acquise le roi d'Angleterre depuis qu'il était remonté sur le trône. Les grandes louanges qu'il entendait lui donner sur la manière dont il gouvernait son royaume lui donnèrent de l'émulation. »

main le roi son fils pour le conduire à son trône <sup>1</sup>. Elle se soumit plus que jamais à cette main souveraine, qui tient du plus haut des cieux les rênes de tous les empires <sup>2</sup>; et, dédaignant les trônes qui peuvent être usurpés, elle attacha son affection au royaume où l'on ne craint point d'avoir des égaux (a), et où l'on voit sans jalousie ses concurrents <sup>3</sup>. Touchée de ces sentiments <sup>4</sup>, elle aima cette humble maison <sup>5</sup> plus que ses palais <sup>6</sup>. Elle ne se servit plus de son pouvoir que pour protéger la foi catholique, pour multiplier ses aumônes, et pour soulager plus abondamment les familles réfugiées de ses trois royaumes, et tous ceux qui avaient été ruinés pour la cause de la religion ou pour le service du Roi.

Rappelez en votre mémoire avec quelle circonspection elle ménageait le prochain, et combien elle avait d'aversion pour les discours empoisonnés de la médisance. Elle savait de quel poids est non seulement la moindre parole, mais le silence même des princes, et combien la médisance se donne d'empire, quand elle a osé seulement paraître en leur auguste présence. Ceux qui la voyaient attentive à peser toutes ses paroles <sup>7</sup>, jugeaient bien

1. Charles II, dans sa marche de Douvres à Londres, fut accueilli avec tant d'enthousiasme qu'il disait à ceux de sa suite : « Il faut certainement que ce soit ma faute si je ne suis pas venu plus tôt, car je n'ai rencontré personne aujourd'hui qui n'ait protesté avoir toujours désiré ma restauration. »

2. « Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes. » (*Disc. sur l'hist. univ.*, III<sup>e</sup> partie, ch. VIII.)

3. Voir une phrase toute semblable dans le sermon *sur la Providence* p. 131).

4. Touchée, c'est-à-dire animée, pénétrée de ces sentiments.

5. Le couvent de la Visitation de Chaillot, qu'elle avait fondé.

6. Allusion discrète et voilée au voyage fait à Londres par la reine après la restauration, et qui n'avait pas été heureux.

7. « Cette princesse avait beaucoup d'esprit; il était vif, agréable et pénétrant; sa conversation était libre et gaie; elle raillait de bonne grâce, et, pour l'ordinaire, il était difficile, malgré l'innocence de son intention, que le prochain n'y fût un peu blessé. Mais nous avons

(a) Augustin, *De civitate Dei*, V, 24.

qu'elle était sans cesse sous la vue de Dieu, et que, fidèle imitatrice de l'institut de Sainte-Marie <sup>1</sup>, jamais elle ne perdait la sainte présence <sup>2</sup> de la majesté divine. Aussi rappelait-elle souvent ce précieux souvenir par l'oraison et par la lecture du livre de l'Imitation de Jésus, où elle apprenait à se conformer au véritable modèle des chrétiens <sup>3</sup>. Elle veillait sans relâche sur sa conscience. Après tant de maux et tant de traverses, elle ne connut plus d'autres ennemis que ses péchés. Aucun ne lui sembla léger <sup>4</sup>; elle en faisait un rigoureux examen <sup>5</sup>; et, soigneuse de les expier par la pénitence et par les aumônes, elle était si bien préparée, que la mort n'a pu la surprendre, encore qu'elle soit venue sous l'apparence du sommeil <sup>6</sup>. Elle est morte, cette grande Reine; et par sa mort elle a laissé un regret éternel, non seulement à Monsieur et à Madame, qui, fidèles à tous leurs devoirs, ont eu pour elle des respects si soumis, si sincères, si persévérants, mais encore à tous ceux qui ont eu l'honneur de la servir ou de la connaître. Ne plaignons plus

remarqué qu'à mesure qu'elle avançait dans la piété, à mesure aussi elle se retenait de parler quasi sur toutes choses. Les dernières années de sa vie, elle était devenue plus scrupuleuse là-dessus : *elle examinait ses paroles* et paraissait fort détachée de la vie. » (Mme DE MOTTEVILLE, manuscrit déjà cité.)

1. *Imitatrice* est le mot propre, car la reine ne'était liée par aucun vœu et n'habitait pas le couvent. Elle avait une affection particulière pour l'institut de la Visitation, en souvenir du fondateur de cet ordre, François de Sales, qu'elle avait connu dans sa première jeunesse et dont elle poursuivit la canonisation.

2. « Elle ne perdait la sainte présence », elle ne perdait de vue, n'oubliait.

3. « Depuis plusieurs années, elle lisait chaque jour un chapitre de l'*Imitation de Jésus*, et, quand ce livre était fini, elle recommençait, disant que c'était sa nourriture journalière et qu'elle ne s'en lassait jamais. » (Mme DE MOTTEVILLE, *Ibid.*)

4. « La reine sait en général qu'il y a des péchés véniels; car la foi l'enseigne, mais la foi ne lui enseigne pas que les siens le soient. » (*Or. fun. de Marie-Thérèse.*)

5. « Je sais qu'elle fit, à Chaillot, il y a quelques années, une confession générale à une personne d'une grande réputation de piété, et que ce fut avec de grandes applications et de très solides desseins de s'appliquer au soin de son salut. » (Mme DE MOTTEVILLE, *Ibid.*)

6. Voir la notice en tête de l'oraison funèbre.

ses disgrâces, qui font maintenant sa félicité. Si elle avait été plus fortunée, son histoire serait plus pompeuse, mais ses œuvres seraient moins pleines, et avec des titres superbes elle aurait peut-être paru vide <sup>1</sup> devant Dieu. Maintenant <sup>2</sup> qu'elle a préféré la croix au trône, et qu'elle a mis ses malheurs au nombre des plus grandes grâces, elle recevra les consolations qui sont promises à ceux qui pleurent (a). Puisse donc ce Dieu de miséricorde accepter ses afflictions en sacrifice agréable! Puisse-t-il la placer au sein d'Abraham (b), et content de ses maux, épargner désormais à sa famille <sup>3</sup> et au monde de si terribles leçons <sup>4</sup>!

1. *Vide*, qui s'oppose à *pleines*, ne s'emploie ordinairement qu'avec un complément.

2. L'adv. *maintenant* sert ici à marquer l'opposition des idées; c'est comme s'il y avait : Mais, comme elle a préféré, etc.

3. Les fautes des Stuarts devaient empêcher ce vœu de se réaliser et, vingt ans plus tard, Jacques II détrôné venait, comme autrefois sa mère, chercher un asile à la cour de France.

4. On a remarqué depuis longtemps le contraste entre le reste de l'oraison funèbre et cette péroraison si simple. L'abbé de Vauxcelles a dit justement : « Cette fin de discours ressemble à celle de la vie de Henriette qui s'éteint sans éclat. » Ce que Buffon appelle « la convenance du style à la nature du sujet » est une des premières qualités de l'éloquence de Bossuet.

(a) Matth., v, 5. — (b) Luc, xvi, 22.







DA                    Bossuet, Jacques Bénigne,  
396                    Bp. of Meaux  
A5B67                Oraison funèbre de  
1898                    Henriette-Marie de France  
                          Nouv. éd.

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

CLASSIQUES FRANÇAIS

<b>BOILEAU</b> : Œuvres poétiques (TRAYERS). in-12, cart..... 1 50	<b>HUGO</b> (Victor) <b>Morceaux choisis</b> (Vers) in 16, br. 3 50; cart. 4 fr.; relié, 5 fr. (prose) ( <i>mêmes prix</i> )
— <i>Le mime</i> (PELLISSIER) in-12, cart. 2 50	<b>LA BRUYÈRE</b> : Les Caractères (HÉMAR-DINQUER). in-12, cart..... 2 80
— <b>Art poétique</b> (PELLISSIER) in-12, cart. 1 "	— <i>On vend séparément</i> : Des ouvrages de l'esprit, in-12, piqûre..... " 40
<b>BOSSUET</b> : Discours sur l'histoire universelle (DELACHAPELLE). in-12, cart..... 2 50	— Du mérite personnel et des biens de la fortune, in-12, piqûre..... " 40
— <i>Le mime ouvrage</i> , 3 <sup>e</sup> partie : Les Empires (GAZEAU). in-12, cart..... 1 25	<b>LA FONTAINE</b> : Fables (COLINCAMP). in-12, cartonné..... 1 75
— <b>Sermons choisis</b> (BRUNETIÈRE). in-12, broché..... 2 "	<b>LEIBNITZ</b> : Nouveaux Essais sur l'entendement humain (BOUTROUX). in-12, cart. 2 50
— <b>Oraisons funèbres</b> (DIDIER). in-12, cart. 1 60	<b>LOGIQUE</b> de PORT-ROYAL (CHARLES). in-12, broche..... 3 "
— <b>Œuvres philosophiques</b> (BRISBARRE). in-12 broché..... 3 50	<b>MALEBRANCHE</b> : De l'Imagination (G. LVON). in-12, cart..... 2 "
— <b>Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même</b> (BRISBARRE) in-12, br..... 1 60	<b>MASSILLON</b> : <b>Morceaux choisis</b> (HONARD). in-12, cart..... 1 50
— <b>Chefs-d'œuvre oratoires</b> (D. BERTRAND). in-12, cart..... 3 "	<b>MOLIERE</b> : L'Avare, Le Bourgeois gentilhomme, Les Femmes savantes, Le Misanthrope, Tartuffe, Les Précieuses ridicules, Le Malade imaginaire (PELLISSON). Chaque vol. in-12, cart..... 1 "
<b>BOURDALOUE</b> : <b>Morceaux choisis</b> (HATZFELD) in-12, cart..... 1 80	— <b>Scènes choisies</b> (CAHEN) in-12, b. 3, t. 3 50
<b>BUFFON</b> : <b>Morceaux choisis</b> (HÉMAR-DINQUER). in-12, cartonné..... 1 50	<b>MONTAIGNE</b> : Extraits (PETIT DE JULLEVILLE). in-12, cartonné..... 2 50
— <b>Œuvres choisies</b> (HÉMON). in-12, cart. 2 75	— De l'institution des enfants (HÉMON in-12 cartonné..... 1 "
— <b>Discours sur le style</b> (HÉMAR-DINQUER). in-12, cart..... 30 "	— de l'amitié (HÉMON) in-12, cart..... 60 "
— <i>Le mime ouvrage</i> (HÉMON). in-12, cart. 50 "	<b>MONTESQUIEU</b> : Grandeur et Décadence des Romains (DEZORRY). in-12, cart..... 1 50
<b>CHATEAUBRIAND</b> : Les Martyrs livre I (PELLISSIER). in-12, cart..... 75 "	— <i>Le mime</i> (PETIT DE JULLEVILLE). in-12, cart. 1 50
— <b>Lectures choisies, par le même</b> , 1. 12 toiles..... 2 "	— <b>Esprit des Lois</b> , livres I à V (JANET) in-12, cartonné. 2 ; toiles..... 2 25
<b>CHENIER</b> : Poésies choisies (BACQ DE FOUQUIÈRES). in-12, cart..... 1 "	<b>PASCAL</b> Édition HAVET : Opuscules philosophiques, in-12, br..... 70 "
<b>CONDILLAC</b> : <b>Traité des Sensations</b> (PICAVERT) in-12, cart..... 2 50	— <b>Pensées</b> , in-12, toiles..... 3 50
<b>CORNILLE</b> : Le Cid in-12, cart..... 1 50	— <i>Le mime ouvrage</i> , 2 vol. in-8 <sup>o</sup> , br. 8 "
— <b>Cinna, Horace, Pompée, Polyucte, Rodogune, Le Menteur, Nicomède, Don Sanche</b> (édit. HÉMON), Sertorius (HEINRICH). Chaque vol. in-12, cart..... 1 "	— <b>Pensées</b> , art. I et II. in-12, cartonné " 60
— <b>Théâtre</b> (HÉMON). 4 vol. brochées..... 12 "	— <b>Provinciales</b> , 2 vol. in-8 <sup>o</sup> ..... 7 50
— <b>Relies et dans un étui</b> ..... 16 "	— <i>Le mime ouvrage</i> , 2 vol. in-12, brochées..... 5 "
— <b>Théâtre choisi</b> (HÉMON). 1 vol. broché 4 "	— <b>Provinciales</b> , I, IV, XIII..... 1 50
relié toiles..... 4 50	— <b>Provinciales</b> , I, V, XIV..... 1 50
<b>DESCARTES</b> : Discours de la Méthode (RABIER), suivi d'études critiques in-12, broché..... 2 "	— <b>XIV<sup>e</sup> Provinciale</b> , in-12, cart..... " 60
— <b>Première Méditation</b> (RABIER). in-12, broché..... 25 "	— <b>Entretien</b> , avec M. de Saci (GOVAY) in-12, broché..... 1 "
— <b>Principes de la Philosophie</b> (LIARD). in-12, cart..... 1 50	— <i>Le mime ouvrage</i> , avec extraits in-12, b. 3 50
<b>DIDEROT</b> : <b>Morceaux choisis</b> (FALLEX). in-12, cart..... 2 75	— <b>Poésies du XVII<sup>e</sup> Siècle</b> . <b>Morceaux choisis</b> , par PELLISSIER, in 12, toiles..... 2 10
<b>FÉNÉLON</b> : <b>Dialogue des Morts</b> (GALUSKI). in-12, cart..... 1 60	— <b>Prosateurs du XVI<sup>e</sup> Siècle</b> . <b>Récits et portraits</b> , par SCHROEDER, in-12, toiles..... 2 50
— <b>Dialogue sur l'Éloquence</b> (DESPOIS). in-12, cart..... 80 "	<b>SACI</b> : <b>Andromaque, Athalie, Esther, Prænanctus, Iphigénie, Mithridate, Les Plaideurs, Phédre</b> (édit. BERNARDIN). chaque vol. in-12, cartonné..... 1 "
— <b>Lettres sur les occupations de l'Académie</b> (DESPOIS). in-12, cart..... 80 "	— <b>Théâtre complet</b> (BERNARDIN) 4 volumes in-12, brochés..... 12 "
— <b>Fables</b> (MACHEL). in-18, cart..... 60 "	Relies et dans un étui..... 12 "
— <b>Morceaux choisis</b> (DIDIER). in-18, cart. 1 75	<b>ROUSSEAU</b> (J.-R.) <b>Œuvres lyriques</b> (MANUEL) in-12, cartonné..... 1 "
— <b>Les Aventures de Télémaque</b> , (COLINCAMP) in-12, cart..... 1 80	<b>ROUSSEAU</b> (J.-J.) : <b>Morceaux choisis</b> (FALLEX) in-12, cartonné..... 2 75
— <b>Les Aventures de Télémaque</b> , livres V, VII, X, XII (COLINCAMP), in-12, cart..... 75 "	<b>SÉVIGNE</b> (M <sup>me</sup> de), <b>Lettres choisies</b> (MARCOU), in-12, cartonné..... 1 25
— <b>Traité de l'existence de Dieu</b> (JANNÉL). in-12, broché..... 2 "	<b>VOLTAIRE</b> : <b>Charles XII</b> (GAPPOV) in-12, cartonné..... 1 60
— <b>Sermon pour l'Épiphanie</b> (HATZFELD). in-12, cart..... 60 "	— <b>Mérope</b> , in-18, cartonné..... " 40
— <b>Traité de l'éducation des filles</b> (ROUSSELOT). in-12, broché..... 1 "	— <b>Siècle de Louis XIV</b> (DAUBAN). in-12, cartonné..... 2 75
<b>FLECHIER</b> : <b>Oraisons funèbres</b> (DIDIER). in-12, cart..... 1 50	— <b>Lettres choisies</b> (FALLEX). in-12, cart. 2 75
<b>FONTENELLE</b> : <b>Choix d'éloges</b> (JANET) in-12, cart..... 2 50	— <b>Extraits en prose</b> (FALLEX) in-12, cartonnés..... 2 "
	— <b>Le Voltaire des Ecoles</b> (LAVIGNÉ et X <sup>mas</sup> ). in-12, cart..... 1 50